Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de BETHUNE

Extrait du Registre des Délibérations

du Bureau Communautaire

-ooOoo---

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 26 septembre 2023, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 20 septembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélio, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe (à partir de la question 10), DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel (à partir de la question 7), LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine (à partir de la question 5) , MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse (à partir de la question 5), BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, FLAJOLET André (à partir de la question 8), FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HERBAUT Emmanuel, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKE Jean-Marie, MAESEELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, NEVEU Jean, OPIGEZ Dorothée, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, QUESTE Dominique, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

DAGBERT Julien donne procuration à LEMOINE Jacky, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, DELANNOY Alain donne procuration à DELECOURT Dominique, MARIINI Laetitia donne procuration à GACQUERRE Olivier, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESEELE Fabrice, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

CHRETIEN Bruno, DEBUSNE Emmanuelle, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, SELIN Pierre, BECUWE Pierre, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, CRETEL Didier, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Josephe, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, DUPONT Yves, FLAHAUT Jacques, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HOCQ René, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, ROBIQUET Tanguy, TAILLY Gilles, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno

Monsieur DEBAECKER Olivier est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

N° 2023/BC075

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
26 septembre 2023

RELATIONS AVEC LES USAGERS ET PETITE ENFANCE

RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE 2024-2027

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité n°3 : Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire ;
Enjeu : Garantir un accès aux soins et aux droits pour tous.

Par délibération du 12 décembre 2018, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place de services communs au 1er janvier 2019, parmi lesquels se trouve le Relais Petite Enfance.

Le Relais Petite Enfance (RPE) interviendra à compter du 1er janvier 2024 sur 28 communes de la Communauté d'Agglomération, dont la liste figure en annexe.

Ce service dispose d'un agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), dont l'échéance est au 31 décembre 2023. La CAF, à travers son référentiel national et les financements alloués aux RPE, fixe en effet le cadre d'intervention de ces services.

Ainsi, un RPE a notamment pour missions :
- d'informer et d'accompagner les familles dans leur recherche d'un mode de garde ;
- d'accompagner les parents dans leur rôle de particuliers employeurs ;
- d'informer et d'accompagner les professionnels de la petite enfance, notamment les assistants maternels ;
- d'accompagner la professionnalisation et l'amélioration des pratiques de ces professionnels ;
- d'organiser des ateliers d'éveil et de socialisation.

Un comité de suivi partenarial s'est réuni le 20 juin 2023 pour dresser le bilan 2020-2023 du RPE et ses perspectives.

Il convient de solliciter le renouvellement de l'agrément du Relais Petite Enfance pour la période 2024-2027 auprès de la CAF, sur la base du projet de fonctionnement et du budget prévisionnel établis et annexés à la présente délibération.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 13 septembre 2023, il est proposé à l'assemblée de solliciter le renouvellement de l'agrément du Relais Petite Enfance auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou la Conseillère déléguée à signer tout document y afférant. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de solliciter les agréments auprès des différents services de l'Etat.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

SOLLICITE auprès de la Caisse d'Allocations Familiales le renouvellement de l'agrément du Relais Petite Enfance pour la période 2024-2027.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué, ou la Conseillère déléguée à signer tout document y afférent.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BETHUNE BRUAY – LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

DUHAMEL Marie-Claude

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 28 SEP. 2023

Et de la publication le 29 SEP. 2023
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BETHUNE BRUAY – LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

DUHAMEL Marie-Claude

Relais petite enfance
Informer
Accueillir
Accompagner

PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : .....

.....

Gestionnaire du relais petite enfance : .....

.....

Période contractuelle : .....

.....

logo

Équipement financé par la Cnaf

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caisse nationale

la sécurité sociale

SOMMAIRE

PREAMBULE 3

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance 4

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet 5

2.1. Les moyens humains : 5

2.2. Le planning et les actions : 6

2.3. Les locaux 7

2.4. Le matériel 9

3. Le contexte territorial du Relais 9

4. La formalisation du projet 12

4.1. L'information et l'accompagnement des familles 12

- Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire 12
- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne 15
- Le guichet unique d'information (mission renforcée) 15
- Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels 16
- Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur 17

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels 18

- Informer les professionnels sur le métier 18
- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr 18
- Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels 19
- Organiser des ateliers d'éveil 20
- L'analyse de la pratique (mission renforcée) : 21
- Accompagner le parcours de formation des professionnels 22
- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels 23
- Promouvoir le métier d'assistant maternel 24
- La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) : 25

4.3. La mission d'observation 17

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels[1] de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

[1] selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais Petite Enfance Artois – Lys Romane	
Adresse administrative : Maison de l'Enfance et de la Famille – Route de la Victoire 62330 Isbergues	
Numéro(s) de téléphone : 03.21.61.50.00 - 07.85.02.85.41	
Adresse email : relaispetiteenfance@bethunebruay.fr	
Date de création : 1er janvier 2017	

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane
Nature juridique : Communauté d'Agglomération
Adresse : 100 avenue de Londres 62400 Béthune
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Mme Thérache Brigitte
Coordonnées de contact : brigitte.therache@bethunebruay.fr

Communes et intercommunalités couvertes par le Relais
Service mutualisé intervenant sur les communes suivantes : Auchy au Bois, Blessy, Bourecq, Burbure, Busnes, Ecquedecques, Estrée Blanche, Ferfay, Gonnehem, Guarbecque, Ham-en-Artois, Isbergues, Liettres, Ligny-les-aire, Lillers, Linghem, Locon, Mazinghem, Mont-Bernanchon, Norrent-Fontes, Quernes, Rely, Robecq, Rombly, Saint-Floris, Saint-Hilaire-Cottes, Saint-Venant, Witternesse

2. Fonctionnement du Relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	BAUSSART Maureen	DELVILLE Élyane	VARRIN-DOYER Doris
Date d'embauche	01/01/ 2017	01/06/2023	01/06/2019
Formation initiale	Educatrice de Jeunes Enfants	Cap Petite Enfance	Educatrice Spécialisée
Expérience(s) professionnelle antérieure	Animatrice au RPE de la Communauté de Communes Artois Flandres	Animatrice au RPE du Sivom du Bruaysis	Educatrice Spécialisée dans la protection de l'enfance
Durée de travail hebdomadaire au Relais	28 heures	35 heures	35 heures
Formation continue envisagée			

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

A compléter :

Actuellement 2.80 ETP, effectif à ajuster en fonction d'éventuelles adhésions de communes

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)			

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	*Horaires*	8h30 -12h Animations collectives	8h30 -12h Animations collectives	8h30 -12h Animations collectives	8h30 -12h Animations collectives	8h30 -12h Animations collectives	15 fois/an : formation asm : CPF ou réunions collectives
	Horaires	8h30 – 12h Administratif ou partenariat	8h30 – 12h Administratif ou partenariat	8h30 – 12h Administratif ou partenariat	8h30 – 12h Observatoire	8h30 – 12h Administratif ou partenariat	
Après - midi	*Horaires*	13h30-17h : permanence administrative (asm, parents)	13h30-17h : permanence administrative (asm, parents)	13h30-17h : permanence administrative (asm, parents)	13h30-17h : permanence administrative (asm, parents)	13h30-17h : permanence administrative (asm, parents)	15 fois/an : formation asm : CPF ou réunions collectives
	Horaires	13h30-17h : administratif/ préparation activités, partenariat…	13h30-17h : administratif / préparation activités, partenariat…	13h30-17h : administratif/ préparation activités, partenariat…	13h30-17h : administratif/ préparation activités, partenariat…	13h30-17h : administratif/ préparation activités, partenariat…	
Total heures		21 heures	21 heures	14 heures	21 heures	21 heures	

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	**Nombre d'heures/semaine**	**%**
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	14	14.30
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	14	14.30
Temps collectifs et animations en présence des enfants	16	16.32
Temps collectifs destinés uniquement aux as mat	Selon les projets (samedi)	
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc …)	21	21.42
Partenariat	10.5	10.71
Mission observation	10.5	10.71
Autre(s) (préciser) (déplacement / manutention/préparation activité	12	12.24

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI ☐ NON☒

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Cette habilitation sera étudiée sur la période d'agrément, en fonction des charges de travail inhérentes à l'équipe et aux projets engagés.

Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- *le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;*
- *un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc…).*

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI ☐ NON ☒

Configuration des locaux principaux		
Le relais…	**OUI**	**NON**
… dispose d'un local spécifique	×	
… est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	× **Maison de l'Enfance et de la Famille**	
… a une signalétique		×
… dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité = Lillers et Isbergues	×	
… dispose d'un espace réservé aux animations collectives = Salles municipales sur le territoire d'intervention	×	
… dispose d'une salle de réunion = Lillers principalement	×	

… dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes = Isbergues et en fonction des salles municipales	×	
… autre : décrire *(tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc…)* = Espace Snoezelen, salles municipales mises à disposition	×	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

Non concerné

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI ☒ NON ☐

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Auchy au Bois	Place de l'Eglise	Animation ou « Temps Forts »
Blessy	Rue des près	Animation ou « Temps Forts »
Bourecq	Rue de l'Eglise	Animation ou « Temps Forts »
Burbure	20 rue Noémie Delobelle	Animation ou « Temps Forts »
Busnes	Place du Général de Gaulle	Animation ou « Temps Forts »
Ecquedecques	Rue principale	Animation ou « Temps Forts »
Estrée Blanche	80 impasse du stade	Animation ou « Temps Forts »
Ferfay	Chaussée Brunehaut	Animation ou « Temps Forts »
Gonnehem	104 bis rue de l'Abbé Delepine	Animation ou « Temps Forts »
Guarbecque	Rue du Maréchal Foch	Animation ou « Temps Forts »
Ham-en-Artois	16 rue de l'Eglise	Animation ou « Temps Forts »
Isbergues	Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF) – route de la victoire	Animation /Administratif / Permanence
Liettres	Rue de la Mairie	Animation ou « Temps Forts »
Lillers	73-81 rue de Robecq	Animation ou « Temps Forts »
	Antenne Communautaire – 7 rue de la Haye	Administratif / Permanence
Linghem	18 rue de Rely	Animation ou « Temps Forts »
Ligny-les-aire	Rue de la Mairie	Animation ou « Temps Forts »
Locon	Rue de l'égalité	Animation ou « Temps Forts »
Mazinghem	Rue de l'Eglise	Animation ou « Temps Forts »
Mont-Bernanchon	459 rue de la Place	Animation ou « Temps Forts »
Norrent-Fontes	Rue Jules Ferry	Animation ou « Temps Forts »
Quernes	Grand rue	Animation ou « Temps Forts »
Rely	Salle la Grange	Animation ou « Temps Forts »
Robecq	Rue de la Brasserie	Animation ou « Temps Forts »

Rombly	Rue de l'Estrée Blanche	Animation ou « Temps Forts »
Saint-Floris	Rue de Calonne	Animation ou « Temps Forts »
Saint-Hilaire-Cottes	5001 Rue du Château	Animation ou « Temps Forts »
Saint-Venant	1 rue du 8 mai	Animation ou « Temps Forts »
Witternesse	Grand Rue	Animation ou « Temps Forts »

**précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)*

2.3. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de…	**OUI**	**NON**
… un téléphone fixe	x	
… un téléphone portable	x	
… un ordinateur fixe	x	
… un ordinateur portable	x	
… un photocopieur	x	
… une imprimante	x	
… un accès à internet	x	
… un logiciel de gestion	x	
… une adresse mail	x	
… matériel pédagogique et d'animation	x	
… documentations spécifiques (revues, livres etc…)	x	
… un véhicule	x	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

Matériel pour animations extérieures : 2024
Renouvellement progressif des tapis : 2025/2026

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

La Communauté d'Agglomération de Bethune-Bruay, Artois Lys Romane est née de la fusion de trois intercommunalités au 1er janvier 2017 (Artois Comm, CAL et CCAF). Elle regroupe 100 communes et plus de 280 000 habitants. En janvier 2019, le Relais Petite Enfance a pris la forme d'un service mutualisé qui regroupait :
-13 communes de l'ancienne Communauté Artois-Lys (CAL) ; EPCI sur laquelle préexistait un service mutualisé.

-14 communes du périmètre de l'ancienne Communauté de communes Artois-Flandres (CCAF), EPCI qui disposait de la compétence RPE
En janvier 2020, la commune de Lillers a adhéré au service. La commune de Locon a adhéré en 2021.
Le service concerne aujourd'hui une population d'environ 48 000 habitants et 184 assistants maternels agréés.
La commune de Lambres lez Aire ne fera plus partie du périmètre d'intervention du RPE au 01/01/2024.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Partant du diagnostic réalisé dans le cadre de l'écriture de la Convention territoriale Globale intercommunale et partagé avec les partenaires, les principaux enjeux en matière de Petite Enfance sur le territoire sont les suivants :

- Favoriser un développement équilibré de l'offre d'accueil individuel et collectif Petite Enfance en réponse aux besoins et attentes des familles
- Favoriser l'accompagnement des familles (fonctions parentales) et favoriser les relations enfants / parents
- Favoriser l'accès des plus petits à une offre de loisirs et à une offre culturelle et sportive adaptée et diversifiée
- Encourager la mise en réseau des partenaires, le partage d'expériences et les mutualisations entre acteurs et entre communes

Plus précisément dans le cadre du RPE et au regard de l'évaluation de l'agrément 2020-2023, les principaux enjeux identifiés dans le cadre du renouvellement d'agrément sont les suivants :

- Faire mieux connaitre le RPE
- Mobiliser davantage d'assistants maternels
- Conforter les parents employeurs dans leur rôle
- Promouvoir le métier d'assistant maternel et l'accueil individuel.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Si la petite enfance n'est pas une compétence de la CABBALR, le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Artois-Lys Romane 2022-2032 ambitionne, de manière générale, de garantir le « bien vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire (priorité 3).

La CABBALR s'est également fortement mobilisée auprès de la CAF et des communes dans le cadre de la CTG. Celle-ci, validée fin 2021, pose les bases d'un projet social de territoire comprenant un axe Petite Enfance. Un volet

important concerne la coordination des projets à l'échelle du territoire, la coopération inter-RPE, la promotion de l'accueil individuel et la recherche d'un équilibre territorial en matière de modes de garde. Différentes actions sont engagées en ce sens.

Le 30 mai 2023, le Conseil communautaire a renouvelé la charte Handicap intercommunale, charte traduisant la politique volontariste de la CABBALR en matière d'inclusion. A travers cette charte, l'engagement de la collectivité de promouvoir l'inclusion pour tous dès le plus jeune âge est réaffirmé. Cet engagement se traduit concrètement, par exemple, avec le soutien au Pôle Ressources Handicap Parentalité Gamins Exceptionnels.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le RPE de la CABBALR est pleinement mobilisé dans le cadre de la CTG – Axe petite enfance. Le RPE participe aux travaux engagés dans le cadre de la mise en œuvre de plusieurs fiches actions, en partenariat avec la CAF, le Département du Pas-de-Calais, les autres RPE du territoire (5), la FEPEM, les acteurs de l'emploi et de la petite enfance. Ces projets visent notamment à :

- Assurer la promotion du métier d'assistant maternel et des métiers de la petite enfance
- Accompagner l'assistant maternel tout au long de sa carrière
- Promouvoir, de manière globale, les missions des RPE et favoriser les coopérations inter-RPE

Le Relais Petite Enfance Artois – Lys Romane peut, selon les projets d'accueil, participer aux commissions technique et stratégique petite enfance.

Les animatrices participent aux réunions et actions mises en place par le réseau parents62, les réunions départementales de la CAF, les réunions et formations dans le cadre du plan pauvreté.

Le RPE peut être aussi sollicité par l'Intermédiatrice pour faciliter l'accueil d'un enfant chez une assistante maternelle.

Le RPE est adhérent à Gamins Exceptionnels.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Depuis plusieurs années, le Relais Petite Enfance co-construit des animations au sein des médiathèques de son territoire (Norrent-Fontes, Lillers, Isbergues…)

Depuis 2022, le RPE est partenaire d'une action passerelle mise en place avec une école du territoire afin de faciliter l'accueil des enfants au sein de l'école maternelle (Isbergues)

Les animatrices organisent des temps d'animations avec des établissements accueillants du public « personnes âgées » et « personnes en situation de handicap » tels que des EHPAD, des résidences autonomie, IME … La mixité des publics est recherchée.

Des projets culturels, artistiques et environnementaux sont proposés par le biais de partenariats tels que GEOTOPIA ou LABANQUE.

Le Relais Petite Enfance adhère à l'association Gamins exceptionnels, ce qui permet de sensibiliser les enfants et assistantes maternelles au handicap (malles, actions …).

Le RPE s'associe également aux projets initiés par le centre social d'Isbergues.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.
Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

- **Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Organisation de permanences administratives sur deux sites (permanences physiques et téléphoniques) tous les jours de la semaine, sur RDV	Le RPE n'est pas l'unique porte d'entrée pour accéder à l'information (monenfant.fr, sites divers, Facebook etc.)

Tenue d'un fonds documentaire permettant de renseigner sur les différentes structures d'accueil du territoire Mise en place de « Fiches Communes » et « Fiches Structures » et actualisation deux fois par an de celles-ci (observatoire) Mise à jour du listing des assistants maternels exerçant sur le territoire (2 fois par an) : contact individuel Tenue et mise à jour d'un fichier des assistants maternels pouvant accueillir des enfants porteurs de handicap	Les familles rencontrent des difficultés à différencier les modes de garde et à trouver une disponibilité. Nécessité permanente de communiquer sur les missions des RPE

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	**Renforcer et renouveler la communication auprès des familles (en interne/en externe)**	Création et animation d'une page Facebook RPE, Inscription du RPE sur chaque site web des communes adhérentes --- Sensibilisation des élus, agents municipaux et professionnels aux missions du RPE : rencontres, participation aux évènements municipaux… ---	Meilleure connaissance pour les familles de l'accompagnement que le relais peut leur proposer : une orientation plus systématique vers le RPE --- Favoriser l'orientation systématique des familles vers le RPE ---	Dès 2024 --- Dès 2024 ---	Nombre et nature des contacts reçus via ces infos en ligne --- Nombre de familles orientées par les communes ---

		Création d'un support de communication présentant les différents modes de garde (structures collectives, assistants maternels, gardes à domicile) + Affiche avec message impactant pour les familles	Disposer d'un outil unique pour présenter les solutions qui s'offrent aux parents en matière de garde d'enfants (mission d'observatoire) Meilleure visibilité des structures du territoire	Dès 2024	Nombre de supports diffusés
2	**Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel**	Création et diffusion d'une fiche type d'offre d'emploi --- Mise en place de binôme de remplacement réactif en cas d'absence d'un assistant maternel	Relayer plus efficacement et plus rapidement les recherches des familles auprès des assistants maternels --- Permettre aux familles de trouver une solution d'accueil en urgence pour leur enfant	A partir de 2024 --- 2025 (Travail en amont avec le Département : extension d'agrément…)	Nombre de mises en relation réalisées par ce biais --- Nombre d'accompagnement réalisé dans ce cadre
	Informer les primo-parents et futurs parents	Participation aux Groupes de travail inter RPE dans le cadre de la CTG (exemple : promotion dans les maternités)	Permettre aux familles d'être mieux informées, accompagnées dans leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil adaptés à leurs besoins	Dès 2024	Nombre d'actions auxquelles le RPE participe

- **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Actuellement beaucoup d'assistants maternels ne sont pas répertorié sur le site Les assistants maternels sont inscrits sur le site lors de leur renouvellement ou nouvel agrément	Beaucoup d'assistants maternels ne trouvent pas l'utilité de s'inscrire sur monenfant.fr car elles veulent gérer seule la demande. Le Relais Petite Enfance, lors du premier contact avec les assistants maternels communique une information sur l'inscription sur le site Les missions du RPE sont déjà nombreuses et l'équipe se construit.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	En réflexion				

- **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Non- concerné

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

- **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Mise à jour régulière du fichier des assistants maternels et gardes à domicile afin de connaitre leurs capacités et leurs modalités d'accueil. Le RPE communique et relaie les recherches des familles auprès des assistants maternels. Cette démarche est réalisée par mail.	La mise en relation peut se faire sans intervention du RPE. Certaines communes continuent de distribuer les listes des assistants maternels aux familles La majorité des assistantes maternelles ne renseignent pas leur disponibilité ni auprès du relais ni sur monenfant.fr.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	**Systématiser, à l'aide d'une fiche, la communication sur les offres d'emploi des parents-employeurs**	Mettre en place un système d'échanges informatisés auprès des assistants maternels (mail groupé)	Optimisation de la mise en relation des employeurs et des employés Eviter la sous activité des assistants maternels Créer le lien avec le parent employeur dès la recherche d'un assistant maternel	Dès 2024	Nombre de fiches relayées aux assistants maternels
	Recenser les gardes à domicile indépendants et les services qui proposent la mise en relation de ces professionnels avec les employeurs	Prendre contact avec les associations de services à domicile et d'aides à la personne Tenir un registre actualisé de cette offre d'accueil	Avoir une liste de professionnels susceptibles de répondre aux besoins des familles Diversifier les réponses à apporter aux familles	Fin 2024	Nombre de gardes à domicile recensés

➢ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Le RPE diffuse des informations d'ordre général sur les droits et les obligations des parents employeurs Le RPE oriente les employeurs vers les instances spécialisées si besoin Le RPE accompagne des parents dans leur premier entretien avec les professionnels	La plupart des parents n'appréhendent pas ou insuffisamment leur rôle d'employeur (droits, devoirs, responsabilités)

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	**Développer des temps dédiés (présentiel, visio …) à destination des parents employeurs (informations liées à la formation de leur assistant maternel, le fonctionnement du RPE etc.)**	Partenariat avec la FEPEM	Rééquilibrage de la relation parent employeur/salarié	2025	Nombre de séances réalisées sur ce sujet
2	**Reprise de contact systématique avec les parents employeurs qui sollicitent le RPE (délai de 3 à 6 mois)**	Questionnaire (contact mail) ou autre méthode en fonction des 1ers retours	Maintenir le contact, rappeler que le RPE est à leur disposition tout au long de leur contrat et répondre à des attentes éventuelles	2024	Nombre de réponses obtenues

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

- **Informer les professionnels sur le métier**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Le RPE a organisé une réunion collective sur la nouvelle convention collective avec remise d'une clé USB comportant toute la documentation Le RPE diffuse une lettre d'information trimestrielle traitant de l'actualité Le RPE administre un Groupe fermé Facebook Le RPE reçoit et accompagne les professionnels lors d'entretiens individuels (présentiel) et répond également aux sollicitations par mail. Le RPE relaie les informations auprès des candidats à l'agrément (individuellement ; participation réunion départementales)	Nécessité permanente d'actualiser les connaissances des professionnels (tant sur le plan de la convention que sur leurs missions quotidiennes auprès de l'enfant et de sa famille)

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnel**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Informer les professionnels sur le métier	Mise en place de réunions d'échanges sur des thématiques de la convention collective --- Mise en place d'un parrainage assistant maternel/nouveau professionnel	Meilleure connaissance du statut de professionnel --- Faciliter l'intégration des nouveaux professionnels et lutter contre l'isolement	Poursuite de l'action déjà engagée --- A partir de 2025	Nombre de participants par séance --- Nombre de parrainage réalisé

- **Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
L'information est donnée par les animatrices + diffusion d'un tuto CAF	Les professionnels ne semblent pas ressentir le besoin de s'y inscrire (40 assistants maternels inscrits sur 167)

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	Promouvoir l'inscription et l'actualisation des données des assistants maternels sur le site monenfant.fr	Groupe fermé Facebook, lettre d'info et autres supports de communication Accompagnement si nécessaire des animatrices dans les démarches liés au site monenfant.fr	Augmentation du nombre d'assistants maternels qui renseignent leurs données sur le site monenfant.fr	Dès 2024	Nombre de nouveaux assistants maternels inscrits sur le site

- **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Le RPE organise des réunions d'échanges avec les professionnels du territoire, par exemple pour la coécriture du projet d'animation et la rédaction du règlement de fonctionnement du RPE. En 2022, les assistants maternels étaient également représentés au comité de pilotage annuel en présence des communes Maintien de la relation et des contacts pendant la période Covid Le RPE propose des temps dédiés aux professionnels (estime de soi (yoga, yoga du rire etc.)	Le RPE dispose d'un « noyau dur » de participants mais rencontre des difficultés à mobiliser davantage Les assistants maternels expriment leurs besoins : Besoins d'échanger, de lâcher prise, d'être ensemble, d'être reconnus, valorisés…

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	Multiplier les réunions d'échange sur des thématiques variées	Veille juridique Mobilisation d'intervenants extérieurs spécialisés Renouveler les méthodes	Professionnalisation des assistants maternels Valorisation des assistants maternels et épanouissement professionnel	Dès 2024	Nombre de participants et régularité de la participation

	(convention collective, création de supports de médiation éducative etc.)	d'animation : ludiques, dynamiques et créatives Proposer des temps de convivialité en dehors de la présence des enfants			
	Instaurer de façon régulière des temps d'analyse de pratiques	Inscrire l'échange de pratiques dans l'offre de services du RPE (mobilisation d'un professionnel)	Lutter contre l'épuisement professionnel et l'isolement des assistants maternels	Dès 2024	Nombre de participants et régularité de la participation

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

- **Organiser des ateliers d'éveil**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Le RPE propose : - des ateliers d'éveil et de professionnalisation des assistants maternels quotidiennement : accueil fixe et itinérant ; planification trimestrielle. La charte de fonctionnement a été co-rédigée avec les assistants maternels. Les ateliers sont enrichis de la participation de prestataires et de partenaires (psychomotricienne, musicienne etc) - des temps forts (spectacles etc) - la mise à disposition de malles pédagogiques (6 à ce jour) le RPE dispose d'un projet éducatif et pédagogique coconstruits avec les professionnels. Chaque commune adhérente se voir proposer des interventions du RPE.	Le RPE rencontre : - des difficultés à mobiliser de nouveaux assistants maternels malgré l'offre diversifiée proposé - des difficultés à rassembler dans certaines communes du territoire. Le service essaie alors d'être visible sur l'ensemble des communes mais de façon différente (les temps forts notamment sont proposés en priorité dans les communes qui n'accueillent pas le Relais de façon régulière).

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	**Optimiser et consolider les outils d'animation à disposition du RPE**	Planning réalisé par l'équipe et ajusté chaque trimestre	Fréquentation régulière des assistants maternels lors de ces temps	Dès 2024	Adhésion des assistants maternels aux animations proposées et appréciation
2	**Mobiliser de nouveaux assistants maternels lors des ateliers d'éveil**	Phoning (lors de la mise à jour du listing) Informer des missions du RPE dès la première prise de contact pour les nouvelles agréées. Poursuivre la promotion du service lors des réunions organisées par le Département pour les candidats à l'agrément.	Fréquentation régulière des assistants maternels lors de ces temps. Accueil de nouveaux participants aux ateliers d'éveil	Dès 2024	Nombre d'assistants maternels participant aux ateliers d'éveil
3	**Conforter le dispositif « malles pédagogiques »**	Proposer de nouvelles thématiques et promouvoir leur utilisation par les assistantes maternelles	Enrichissement et renouvellement des pratiques professionnelles à domicile	Dès 2025	Nombre de nouvelles malles proposées Nombre d'emprunts réalisés

- **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Au regard du contexte (COVID, isolement, besoins repérés de profiter de temps d'échanges en dehors de la présence des enfants, épuisement professionnel), les animatrices du RPE sont de plus en plus sollicitées, lors des temps d'animation et en présence des enfants, par les assistants maternels sur des problématiques professionnelles. Néanmoins, les temps d'animation ne permettent pas le recul nécessaire à la gestion de ces problématiques. Il convient de mettre en place des temps dédiés à ces analyses de pratiques avec le bénéfice d'un intervenant extérieur.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	Organiser des séances d'analyse des pratiques	3 séances la première année avec un même groupe (max 10) Intervenant extérieur, mise à disposition des locaux	Enrichissement des pratiques professionnelles, mieux-être au travail, amélioration de la relation parent employeur/enfant/assistant maternel	1 séance par trimestre (en dehors de la période estivale)	Nombre de participants, nombre de séances, assiduité, évaluation qualitative

- **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Le RPE organise de 3 à 4 formations à l'année dont certains cycles récurrents (Sauveteur Secouriste du Travail). Le programme de formation est co-construit avec les assistants maternels en fin d'année.	Le RPE mobilise un « noyau dur » de participants aux formations Certains assistants maternels participent aux formations mais ne participent pas animations (et inversement) 58h/an est parfois insuffisant pour consolider le parcours de formation des assistants maternels La récurrence de certaines formations répond à un besoin repéré.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	**Poursuite et consolidation de l'accompagnement des assistants maternels dans leur parcours de formation**	Organisation d'une réunion en fin d'année pour recenser les souhaits et besoins des assistants maternels en matière de formation Organisation de la programmation annuelle avec l'organisme de formation.	Augmentation du nombre de participants aux formations. Enrichissement et renouvellement des connaissances et des pratiques professionnelles.	Chaque année	Nombre de formations organisées Nombre d'assistants maternels formés
	Organisation de temps de sensibilisation (santé mentale, handicap psychique …)	Mobilisation de partenaires dédiés et spécialisés Ex : Gamins exceptionnels, CREHPSY	Enrichissement et renouvellement des connaissances et des pratiques professionnelles	Dès 2024	Nombre de séances organisées Nombre de participants

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

- **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Sur notre territoire, la sous activité des assistantes maternelles ne semble pas être une problématique repérée (sujet évoqué lors de la mise à jour des listes).	Certaines assistantes maternelles choisissent la sous activité.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
Rappel	**Accompagnement individuel proposé aux assistants maternels dans cette situation**	Réalisation de cartes de visite Préparation d'entretien Accompagnement au projet d'accueil …	Diminution du nombre d'assistants maternels en sous activité ; réguler l'offre et la demande ; valoriser le statut de professionnel	Dès 2024	Nombre d'assistants maternel en sous activité
1	**Prise de contact individuel avec les Assistant maternel pour connaitre les places disponibles**	Monenfant.fr Courrier nominatif envoyé aux assistants maternels afin de les sensibiliser à la mise à jour de leurs disponibilités et modalités d'accueil auprès du RPE et du site monenfant.fr	Augmentation des contacts informant des disponibilités ou modifications liées à leur agrément	Dès 2024	Augmenter le nombre de réponses à ces prises de contacts

- **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Jusqu'alors, le RPE a concrétisé certaines actions permettant de promouvoir le métier (silhouette en photolangage représentant la profession, exposition permanente à la Maison de l'enfance et de la famille d'Isbergues, exposition temporaire dans les médiathèques du territoire, lettre d'information valorisant les actions des assistantes au sein du relais).	Cette problématique est notamment abordée à l'échelle de l'agglomération dans le cadre de la CTG, le RPE s'y associe et tend à approfondir ses actions dans ce domaine.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	Travailler avec les écoles du territoire (participation	Partenariat à construire avec les établissements	Promotion du métier d'assistant maternel	2025	Nombre de candidats à l'agrément

	forum métier etc.)	scolaires du territoire (collèges, lycées)			
	Participation aux actions mises en place dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)	Participation active des animatrices aux réunions et contribution aux projets	Promotion du métier d'assistant maternel à l'échelle de la CABBALR	Poursuite des actions sur la durée de la CTG	Augmentation du nombre de candidats à l'agrément et augmentation du nombre d'assistants maternels à l'échelle du territoire de la CABBALR ; baisse des reconversions professionnelles des assistants maternels
	Relayer la campagne nationale de promotion des métiers de la petite enfance	Utiliser nos réseaux (Facebook, mails etc.) et l'exposition temporaire du RPE lors d'événements et temps forts	Promouvoir, valoriser les métiers de de la petite enfance et susciter les vocations	Dès 2024	Nombre de supports ou de publications réalisées

- **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Le contexte actuel sur le territoire est marqué par le vieillissement des assistantes maternelles (en 2022, 42 assistantes maternelles ont plus de 55 ans soit 25,15% de notre effectif sur le territoire des 29 communes) et force est de constater que l'accueil individuel chez une assistante maternelle souffre encore d'un déficit d'image. Le service a davantage travaillé sur la promotion du Relais Petite Enfance, moins sur la promotion du métier. Des actions ont toutefois été initiées (fête des assistantes maternelles, organisation d'un théâtre forum sur le métier d'assistante maternelle en lien avec la ctg).

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	Encourager le départ en stage d'élèves au domicile des assistants maternels	Partenariat avec la MDS, les établissements scolaires du territoire et les assistants maternels	Promouvoir, valoriser le métier et susciter les vocations	Dès 2025	Nombre de candidats à l'agrément et d'assistants maternels
	Collaboration avec les acteurs de l'emploi pour faire connaitre le métier d'assistant maternel auprès des demandeurs d'emploi	Prendre contact avec Pole emploi, mission locale, centres sociaux (selon les missions), référents RSA, acteurs de l'IAE	Susciter l'envie d'accéder à ce métier, le valoriser.	Dès 2024	Nombre de candidats à l'agrément Nombre d'assistants maternels à l'échelle du territoire de la CABBALR

4.2. La mission d'observation

Cette partie détaille le rôle du relais.

- **Son niveau de délégation :**

  - Qui pilote la mission ?

    - Les 3 animatrices du Relais Petite Enfance en lien avec les communes et les structures petite enfance
    - Participation à la commission Enfance CAF- Département- CABBALR (si projet de développement d'une structure sur le territoire d'intervention du Relais)

  - Qui organise l'instance technique ?

    - Les 3 animatrices du Relais Petite Enfance Artois-Lys Romane, la chargée de coopération de la CTG

- Comment s'organise le recueil des données ?

    - Contact avec les assistants maternels pour remise à jour des données (2 fois/an)
    - Contact avec les différentes structures d'accueil (Micro -crèche, MAM, Multi accueil, crèche familiale)
    - Contact avec les municipalités ou associations du territoire
    -

- Qui mobilise des partenaires ?

    - Un courrier d'invitation signé par la conseillère déléguée à la Petite Enfance
    - Relance téléphonique par l'équipe RPE

➢ **Le groupe de travail sur la mission d'observation :**

- Son rôle :

Les animatrices ont la capacité d'analyser au mieux les besoins des parents et d'accompagner leur choix au regard de la diversité des modes d'accueil présents localement.

Le groupe de travail organisé sur la mission Observatoire dispose d'un regard neutre, propice à l'observation, chaque membre partage ses informations, ses préoccupations ou ses réflexions. Il assure une veille quant à l'équilibre territorial en matière de modes de garde sur le territoire et permet de partager un diagnostic (besoins des familles, attentes des assistants maternels, des gardes à domicile et enjeux des partenaires)

Un groupe de travail « observatoire » est instauré. Il se réunit a minima une fois par an. Il est aussi l'occasion de faire se rencontrer l'ensemble des acteurs petite enfance du territoire.

Les rencontres sont préparées par les animatrices du RPE qui recense et analyse les données statistiques et identifie l'offre de services aux familles présente dans chaque commune.

- Les résultats attendus :

Déterminer les tendances et évolutions de l'offre et de la demande, que ce soit quantitativement ou qualitativement

Être en capacité d'orienter au mieux les parents au regard de la diversité des modes de garde présents localement

Connaitre les modalités d'accueil des assistants maternels sur le territoire.

Anticiper

Réguler

- Les partenaires associés

- Les élus et adjoints à la petite enfance de notre territoire d'intervention
- Les structures d'accueil collectives (multi accueil, micro-crèche, crèche familiale) et individuel (mam, assistants maternels)

- La Caisse d'Allocations Familiales, la MSA, le Département
- Les chargés de coopération CTG
- Les partenaires tels que parents62, Gamins exceptionnels, Intermédiatrice…

➢ **Les outils envisagés :**
➢ Les outils de la CAF : fiches d'informations à destination des structures collectives et accueil individuel.
➢ Réalisation d'un questionnaire aux communes et aux assistants maternels + phoning.
➢ Mon RPE62 : données chiffrées
➢ Les sites communaux …

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Pas-de-Calais

EVALUATION

du Projet Relais Petite Enfance

SOMMAIRE

1 Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

2 Le fonctionnement et les moyens du relais

2.1 Les ressources humaines
2.2 Les moyens
2.3 Planning hebdomadaire et temps annuel

3 Le Relais dans la politique Petite Enfance et son implantation sur le territoire

3.1 L'inscription du Relais dans la politique Petite Enfance
3.2 Les lieux d'intervention du Relais
3.3 La connaissance des services du territoire et leur communication

4 **La mise en œuvre des missions du Relais**

4.1 Mission 1 : les Relais ont une mission d'information en direction des familles et des professionnels de la Petite Enfance
4.2 Mission 2 : les Relais offrent un cadre de rencontre et d'échanges de pratiques professionnelles
4.3 Mission 3 : les Relais comme lieu d'observation des conditions d'accueil des jeunes enfants

5 Les missions complémentaires

6 La communication

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais Petite Enfance Artois – Lys Romane	
Adresse administrative : Route de la Victoire 62330 Isbergues	
Numéro(s) de téléphone :03-21-66-34-70	06-43-15-29-45 / 06-31-13-27-54 / 07-88-25-23-79
Adresse email : relaispetiteenfance@bethunebruay.fr	
Date de création : janvier 2017	
Période contractuelle : du 31/12/2019 au 31/12/2023	

Gestionnaire :
Nature juridique : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane CABBALR
Adresse : Hôtel communautaire 100 avenue de Londres CS 40548, 62411 Béthune Cedex
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : THERACHE Brigitte
Coordonnées de contact : 03-21-61-50-00 / 07-85-02-85-41 brigitte.therache@bethunebruay.fr

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
29 communes : Auchy-au-Bois - Blessy – Bourecq – Burbure – Busnes – Ecquedecques – Estrée-Blanche – Ferfay -
Gonnehem – Guarbecque – Ham-en-Artois – Isbergues – Lambres-lez-Aire – Liettres – Ligny-les-Aire – Lillers -
Linghem – Locon – Mazinghem – Mont-Bernanchon – Norrent-Fontes – Quernes – Rely – Robecq – Rombly – Saint-Floris -
Saint-Hilaire-Cottes – Saint-Venant - Witternesse

2. Le fonctionnement et les moyens du Relais

2.1 – Les ressources humaines

▪ Présentation du ou des animateur(s)

Animateur	Nom et Prénom	Préciser la période **d'exercice si changement** d'animateur	**Nbre d'heures** *Préciser la base de calcul (35h,39h)*	Equivalent Temps Plein *Ex. 0.6 pour 21h/35h*	Diplôme
Animateur 1	BAUSSART Maureen		28h	0.80	DEEJE
Animateur 2	BALESDENT Mélanie		35h	1	DEES
Animateur 3	VARRIN-DOYER Doris		35h	1	DEES
Nbre total **d'ETP** pour le relais	2.80				

▪ La formation continue et/ou analyse de pratiques

Animateur	Formation (s) ou sollicitée (s)	Analyse des pratiques sollicitée	Formation (s) ou analyse obtenue (s)	Thème(s)	Remarques
Animateur 1			L'autisme : trouble envahissant du Développement 09/2021 L'accompagnement de l'enfant en situation de handicap dans ses activités ludiques 10/2021 Le Snoezelen Mobile 05/06/2022 Repérage des personnes en situation d'illettrisme (2023) Les techniques de créativité pour dynamiser un groupe et innover niveau 2 (05/2023)		

Animateur 2			L'aménagement des espaces d'accueils individuels et collectifs 09/2020 Travail en contact avec les enfants, mieux ménager son dos 03/2020 Recyclage SST 03/2020 Le Snoezelen Mobile 05/06/2022 La médiation en RPE 12/2022	
Animateur 3			Actualités législatives et réglementaires relatives au fonctionnement d'un RPE 05/2020 Formation lecture à haute voix réalisation d'un support d'animation tapis à lecture et à comptines/ Formation intégration 12/2021 SST 06/2021 Recyclage 04/2023 Méthodologie de projet 10/2022 Le Snoezelen Mobile 05/06/2023 Repérage des personnes en situation d'illettrisme 06/2023	

2.2– Les moyens

▪ LES LOCAUX

Le relais dispose de	Oui	Non	Les locaux permettent ils un accueil dans de bonnes conditions ?	Remarque
Un bureau d'accueil réservé au Rpe	●	❍	OUI ● NON ❍	Un bureau est réservé au RPE à la Maison de l'Enfance et de la Famille à Isbergues avec possibilité d'accueillir en rendez-vous Un bureau est réservé au RPE à l'antenne communautaire de Lillers mais sans possibilité d'accueil du public dans ce bureau
Salle d'animations réservée au Rpe	●	❍	OUI ● NON ❍	Lieu fixe d'animation à la Maison de l'Enfance et de la Famille (route de la Victoire à Isbergues)
Le relais utilise :				
Des salles mises à disposition	●	❍	OUI ● NON ❍	Les 29 communes mettent à disposition des salles pour les animations (salle des fêtes généralement) selon un planning trimestriel
Des bureaux mis à disposition	●	❍	OUI ● NON ❍	Un bureau est mis à disposition à l'antenne communautaire de Lillers pour l'accueil du public (parents, assistants maternels)

▪ LE MATERIEL LOGISTIQUE

Le relais dispose de	Oui	Non	Remarque
Ordinateur fixe	●	❍	Chaque animatrice dispose d'un ordinateur fixe
Ordinateur portable	●	❍	Chaque animatrice dispose d'un ordinateur portable
Logiciel de gestion	●	❍	Logiciel AIGA Noé
Accès internet	●	❍	+ accès sur téléphones portables
Ligne fixe directe	●	❍	Ligne fixe directe à la Maison de l'Enfance et de la Famille à Isbergues. A l'antenne communautaire de Lillers : l'agent d'accueil avec standard téléphonique
Téléphone portable	●	❍	Chaque animatrice dispose d'un téléphone portable
Adresse mail personnalisée	●	❍	Chaque animatrice dispose d'une adresse professionnelle personnalisée
Adresse mail générale	●	❍	relaispetiteenfance@bethunebruay.fr
Le relais dispose de	Oui	Non	Remarque
Téléphone portable	●	❍	
Photocopieur	●	❍	Utilisation du photocopieur de l'antenne communautaire de Lillers
Imprimante	●	❍	Une imprimante dans le bureau à Isbergues
Mobilier adapté aux différents accueils	●		
Matériel pédagogique adapté (tapis, jeux…)	●		
Véhicule	●	❍	Un Jumpy et un Kangoo pour les animations itinérantes et une Zoé pour les RDV, formations,

			rencontres partenaires et animations (ne nécessitant pas trop de matériel encombrant)
Outils de communication qui permet d'identifier le relais	●	❍	Site de la CABBALR identifiant le RPE – Affiche sur la porte du bureau d'Isbergues et affichage et documentations (brochure de présentation et lettre d'info trimestrielle) dans le hall d'accueil d'Isbergues. Agent d'accueil à Lillers et mise à disposition des mêmes documents qu'à Isbergues. Envoi de la lettre d'info tous les trimestres aux communes et partenaires pour diffusion et aux assistantes maternelles en plusieurs exemplaires également pour partage auprès des parents-employeurs Page Facebook pour les assistants maternels, parents employeurs et ouverture aux communes en cours.

▪ LE BUDGET « ANIMATION »

Les animatrices disposent	Oui	Montant	Non	Si non, pourquoi ?
D'un budget d'animation défini annuellement	●		❍	
Ce budget permet de	**Oui**	**Non**	**Remarque**	
Disposer d'une documentation adaptée	●	❍		
D'acheter le petit matériel pour les animations	●	❍		
De faire appel à des intervenants extérieurs	●	❍		

De proposer des activités adaptées aux besoins des assistants maternels	●	❍	
Autres : précisez :	❍	❍	

▪ Planning hebdomadaire

Positionner sur le tableau la répartition des activités professionnelles (*par catégorie)* :
Animation collective/accueil physique/accueil téléphonique/temps administratif/mission observation/partenariat

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin *(horaires)*	8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	Possibilité de présence pour formation assistants maternels et ou réunion d'échange de partique et groupe de parole
Après-midi (*horaires)*	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique Possibilité de présence jusqu'à 17h30	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique Possibilité de présence jusqu'à 17h30	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique Possibilité de présence jusqu'à 17h30	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique Possibilité de présence jusqu'à 17h30	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique Possibilité de présence jusqu'à 17h30	
TOTAL Heures	7h	7h	7h	7h	7h	

Animatrice 1 o.80 ETP	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin *(horaires)*	8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	Mission observatoire de 8h30 à 12h		8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	8h30 12h Administratif	Possibilité de présence pour formation assistants maternels et ou réunion d'échange de pratique et groupe de parole
Après-midi (*horaires)*	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique	13H30 17H travail en réseau et partenariat (rencontres, réunion, contact etc.)		13h30 à 17h Administratif	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique	
TOTAL Heures	7H	7H	0H	7H	7H	

Animatrice 2 et 3 1ETP	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin *(horaires)*	8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	Mission observatoire de 8h30 à 12h	8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	8h30 à 9h15 déplacement sur les communes itinérantes 9h15 à 11h15 Animation Collective 11h15 à 12h retour à l'antenne administrative après nettoyage	8h30 12h Administratif	Possibilité de présence pour formation assistants maternels et ou réunion d'échange de pratique et groupe de parole
Après-midi (*horaires)*	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique	13H30 17H travail en réseau et partenariat (rencontres, réunion, contact etc.)	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique	13h30 à 17h Administratif	13h30 à 17h Accueil Physique et téléphonique	
TOTAL Heures	7h	7H	7H	7H	7H	

Vous pouvez compléter plusieurs tableaux si votre organisation le nécessite : ex : plusieurs animatrices, ***changement d'organisation pendant les vacances ...***

▪ Répartition hebdomadaire **du temps de travail de l'animatrice**

Animateur 1 :

Activités	Nbre **d'heures** 28h	% du temps de travail
Animations	**4**	**14.3**
Informations	**7**	**25**
Observation	**3.5**	**12.5**
Partenariat	**3.5**	**12.5**
Administratif	**7**	**25**
Autres activités : préciser	**3 (déplacement et manutention / préparation activité)**	**10.7**

Animateur 2 et 3 :

Activités	**Nbre d'heures** 35h	% du temps de travail
Animations	**6**	**17.15**
Informations	**10,5**	**30**
Observation	**3,5**	**10**
Partenariat	**3.5**	**10**
Administratif	**7**	**20**
Autres activités : préciser	**4,5 (déplacement / manutention/préparation activité)**	**12.85**

▪ Période de fermeture du relais

Est-ce que le relais a connu des périodes de fermeture

OUI ❍ - NON ●

Si oui, préciser les périodes : *ex une semaine à noël et 15j en août*

3. Le Relais dans la politique Petite Enfance et son implantation sur le territoire

3.1 – L'inscription du Relais dans la politique Petite Enfance

Le Rpe est-il impliqué dans :

	Oui	Non	**L'instance n'existe pas sur** le territoire
La Convention Territoriale Globale (Ctg)	●	❍	❍
Le réseau départemental des Rpe	●	❍	
Au moins une commission d'attribution des places en Eaje du territoire	❍	●	❍

Participation aux actions du réseau inter Relais local	❍	●
Autres instances à valoriser : *Si oui, préciser*	❍	❍

Un comité de pilotage existe-t-**il pour le suivi d'activité du Rpe** ? OUI ● NON ❍

Dates des Copil organisés de N-3 à N-1 : 16-11-2020 / 17-12-2021 / 23-01-2023

Date du Copil en 2023 pour la présentation du bilan de la période et du nouveau projet : 20-06-2023

Quels sont les acteurs participants à ce Comité de Pilotage :

	Le partenaire a été convié		Le partenaire a participé	
	Oui	Non	Oui	Non
Représentants du gestionnaire	●	❍	❍	●
Animateur (s) du Rpe	●	❍	●	❍
Coordinateur petite enfance du territoire	●	❍	●	❍
Elus	●	❍	●	❍
Représentant (s) de la Caf	●	❍	●	❍
Représentant (s) du Conseil départemental - Pmi	●	❍	●	❍
Représentant (s) de la Msa	●	❍	❍	●
Représentant (s) des familles	❍	●	❍	●
Représentant (s) de l'accueil individuel (as mat à domicile ou Mam, garde à domicile)	●	❍	●	❍
Représentant (s) d'Eaje	●	❍	●	❍
Autre (s)	❍	❍	❍	❍

Si autre (s), préciser : Association « gamins exceptionnels »

Remarques	

3.2 – Les lieux d'intervention du Relais

Indiquer le nom de toutes les communes dans lesquelles une action « relais » s'est déroulée : permanences, ateliers…

Lieux d'implantation du Relais		Fréquence et nature des interventions dans ces lieux
Auchy au bois	Ligny-les-Aires	
Blessy	Linghem	
Bourecq	Mazinghem	
Burbure	Mont Bernanchon	
Busnes	Norrent fontes	
Ecquedecques	Quernes	
Estrée-Blanche	Locon	Temps d'éveil / temps forts de 9h à 11h30
Ferfay	Robecq	Selon un planning trimestriel
Guarbecque	Saint-Floris	
Gonnehem	Saint Venant	
Ham-en-Artois	Saint Hilaire Cottes	
Isbergues	Witternesse	
Lambres		
Liettres		
Lillers		

	Oui	Non
Des changements relatifs aux lieux d'implantation et d'intervention du Relais sont-ils intervenus ?	●	❍
Si OUI, lesquels ? *Rare Changement de salle concernant des animations (travaux …)*		
Au regard du diagnostic du territoire et de la fréquentation de ces lieux, l'implantation est-elle toujours pertinente ?	●	❍

3.3 – La connaissance des services du territoire et leur communication

Le Relais renseigne **précisément (fonctionnement général, projet pédagogique, type de contrat, tarifs…)** les familles sur :

	Oui	Lesquel()s uniquement à compléter pour les Eaje et les Mam	Non	Pourquoi
Les Eaje Psu	●		❍	
Les Eaje Paje	●		❍	
Les Mam	●		❍	
Les Assistants Maternels susceptibles de travailler sur des horaires atypiques *	●		❍	
Les Assistants Maternels susceptibles d'accueillir des enfants en urgence*	●		❍	
Les Assistants Maternels susceptibles d'accueillir des enfants en situation de handicap*	●		❍	
Les Associations d'Aide à Domicile	●		❍	
Le site monenfant.fr	●		❍	
Autre				

** Cela suppose **un recensement auprès de l'ensemble des assistants maternels***

	Oui	Non
D'autres partenaires présents sur le territoire renseignent-ils également les familles sur les modes d'accueil (collectifs et individuels) ?	●	❍

Si OUI, qui sont-ils ?

Pmi ● Caf ● Mairie ❍ Coordonnateur Petite Enfance ● Eaje ● Autres ❍

Si Autres, préciser

	Oui	Non
Les analyses du Relais et celles de ces autres lieux d'information sont-elles partagées ?	●	❍

Si oui, dans quelle instance et/ou par quels moyens ?

Lors d'un comité de suivi proposé chaque année + dans le cadre de la mission Observatoire du RPE

	Oui	Non
Existe-t-il une centralisation unique des demandes d'accueil des familles sur le territoire ?	❍	●
Si OUI, cette centralisation est-elle effectuée par le Relais ?	❍	❍
Précisions		

Outils utilisés par le Rpe **pour informer les familles sur les différents modes d'accueil** :

	Oui	Non
Organisation de rendez-vous individuels avec les familles (en face à face, par téléphone, par visio)	●	❍
Remise de la liste des assistants maternels agréés du territoire	●	❍
Remise de la liste des EAJE du territoire	●	❍
Remise de la liste des salariés du territoire exerçant une garde des enfants à domicile	●	❍

Le site monenfant.fr	●	❍
Remise de la liste des salariés du territoire exerçant une garde des enfants à domicile	❍	●
Organisation de portes ouvertes	oui	
Organisation de réunions d'informations collectives	●	❍
Participation à des forums petite enfance…)	oui	
Réalisation de supports de communication (plaquettes, affiches, …)	●	❍
Autres, *préciser la ou les autres actions mise en place* :	❍	❍

La liste des assistants maternels agréés aux familles	Oui	Non
Cette liste précise-elle les offres spécifiques des assistants maternels ?		
• En périscolaire	●	❍
• En horaires atypiques	●	❍
• Accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers	●	❍
• Accueil en urgence	●	❍
Cette liste précise-elle les disponibilités des assistants maternels ?	●	❍

A quelle fréquence la liste des assistants maternels est-elle mise à jour ?

- ❍ Une fois par semaine
- ❍ Une fois par mois
- ❍ Une fois par trimestre
- ● Une fois par semestre
- ❍ Une fois par an
- ❍ Pas de mise à jour

	Oui	Non
Autres	❍	●

(Préciser)

4. La mise en œuvre des missions du Relais

4.1 – MISSION 1 : les Relais ont une mission d'information en direction des familles et des professionnels de la Petite Enfance

▪ L'information à destination des parents

Consignes :

- Par tous les moyens de communication : sur place (avec ou sans rendez-vous), par téléphone, par mail ou visio
- Une famille qui a contacté le Rpe 3 fois dans l'année doit être comptabilisée 3 fois

Dont le motif principal portait sur : année par année

	Nombre de contacts		
	Année N-3	Année N-2	Année N-1
La recherche d'un mode d'accueil	33	350	90
Le rôle d'employeur ou le contrat de travail	20	120	29
L'accompagnement à la parentalité	/	/	1
Autres sujets	160	17	79

Typologie des demandes d'accueil des familles ayant contacté le Relais	Année N-3 (123)	Année N-2 (290)	Année N-1 (200)
Nombre de demandes en accueil collectif (A)	8	13	2
Nombre de demandes en accueil auprès d'un assistant maternel (B)	25	335	75
Nombre de demandes d'accueil en garde d'enfants à domicile (C)	0	2	6
Spécificité de la demande d'accueil			
Nombre de demandes en horaires atypiques[1]	1	30	17
Nombre de demandes d'accueil en urgence[2]	5	5	3
Nombre de demandes pour des enfants en situation de handicap[3]	1	0	1
Nombre de demandes d'accueil avant et après la classe	3	50	25
Autres demandes particulières (préciser)	23	0	0
Nombre total de demandes (A+B+C)	466		

[1] Sont considérés comme atypiques, les horaires avant 7h00 et après 20h00 ou le week-end.
[2] Sont considérés comme urgentes les demandes correspondant à des besoins non prévisibles pour lesquels une réponse rapide (maximum une semaine) est nécessaire.
[3] Sont considérés comme enfant en situation de handicap : (A compter du 1er janvier 2020, les enfants dans les situations suivantes sont pris en compte par le bonus « inclusion handicap »)

- les enfants bénéficiaires de l'allocation d'éducation enfant handicapé (Aeeh) ;
- l'enfant est inscrit dans un parcours bilan/intervention précoce, après une orientation par les plateformes départementales de coordination et d'orientation ;
- l'enfant est pris en charge régulièrement par un Centre d'Action Médico-sociale Précoce (Camsp) ;
- l'enfant est orienté par la Mdph vers une prise en charge en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) ou en service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (Safep) ;
- l'enfant nécessite, sur diagnostic d'un centre hospitalier ou d'un médecin de Pmi, « une prise en charge globale thérapeutique, éducative ou rééducative compte tenu d'un développement inhabituel des acquisitions psychomotrices ou du diagnostic d'une pathologie ou d'une atteinte sensitive ou motrice grave »

Analyse des demandes et de leur évolution

2020 : mesures sanitaires concernant le Covid 19
Avec annulation d'animations : propositions d'animations en Visio / animation sur le groupe fermé Facebook
Mise en place de groupe pour limiter le brassage des assistantes maternelles et enfants.

Le Relais Petite Enfance a connu un pic de demandes en accueil individuel en 2021 généré par la crise sanitaire. En effet, certaines assistantes maternelles étaient en arrêt ou ne pouvez plus accueillir ayant une personne vulnérable à leur domicile ; les grands-parents ne pouvaient plus garder leurs petits-enfants ou encore les fermetures de classes temporaires. Les parents ont sollicité le RPE pour trouver une assistante maternelle afin de pallier cette absente d'accueil pour leurs enfants.

Le RPE est sollicité davantage pour des accueils auprès d'un assistant maternel. Le service est mieux repéré, les partenaires (communes orientent mieux les familles pour répondre à leur recherche d'un mode d'accueil.

Ces chiffres révèlent également une évolution vers l'accueil chez un garde à domicile afin de répondre à des besoins atypiques (enfants en péri-scolaires et/ou horaires atypiques).

Perspectives pour le projet de renouvellement

Promouvoir le métier d'assistant maternel

Faciliter les recherches des parents (création d'une fiche type « offre d'emploi » que le RPE diffuserait aux professionnels pour faciliter l'offre et la demande)

Créer des binômes d'assistants maternels (en partenariat avec la MDS), afin de permettre aux parents-employeurs le maintien d'un accueil de remplacement (lors de l'arrêt ou du départ en formation de leur salarié).

Se rapprocher des associations et structures répertoriant les gardes à domicile afin de pouvoir orienter davantage les parents en difficultés dans leur recherche d'accueil pour leur enfant en horaire atypique et en péri-scolaires.

▪ L'information à destination des professionnels

Motif principal	Contacts reçus					
	Accueil en permanences - sur rendez-vous – mail – téléphone					
	AM			Garde à domicile		
	Année N-3	Année N-2	Année N-1	Année N-3	Année N-2	Année N-1
Information relative à l'exercice du métier	43	33	3	0	0	1
Information relative à la disponibilité d'accueil	20	15	11	0	0	1
Information relative au fonctionnement du Rpe	20	15	11	1	0	1
Information sur le statut *(droit du travail, contrat, convention collective).*	44	40	63	0	0	1
Informations pédagogiques, éducatives, soutien professionnel, accompagnement à la parentalité.	0	12	14	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	127	115	102	1	0	4

Analyse des demandes et de leur évolution

Ces résultats montrent une augmentation des contacts concernant le droit du travail, la convention collective…

Les assistants maternels s'interrogent et montrent un intérêt à s'informer juridiquement aux changements apportés à la convention collective. Des formations et informations collectives ont eu lieu afin de répondre à leurs attentes concernant leurs droits et devoirs.

En 2021, les contacts concernaient essentiellement la réglementation gouvernementale mise en place lors de la crise sanitaire, au-delà de ce besoin de connaître le protocole, les professionnels montraient un besoin d'échanger face à l'isolement. Le relais a répondu à ce besoin en prenant un temps d'écoute lors de la mise à jour des listes, un questionnaire a été diffusé, des distributions de masques réalisées…

Les assistants maternels montrent un certain épuisement professionnel et souffrent d'un manque de reconnaissance et de valorisation d'où l'augmentation des contacts pour un soutien professionnel.

Perspectives pour le projet de renouvellement

Actions de valorisation et de promotion du métier d'assistant maternel avec la CTG et à l'échelle du RPE de la CABBALR afin que ces professionnels se sentent reconnus professionnellement (plaques ou cartes de visite professionnelle, exposition)

Mise en place de séances d'analyse de pratique pour aller plus loin dans l'accompagnement et le soutien de leur profession

- Le Rpe **permet les rencontres entre les familles en recherche d'un mode d'accueil et les professionnels**

Nombre d'assistants maternels acceptant :

	N-3	N-2	N-1	
L'accueil en horaires atypiques (avant 07h00, après 20h00, le week-end)	155	90	60	Assistants maternels
L'accueil en urgence	63	85	67	Assistants maternels
L'accueil d'enfants en situation de handicap	110	110	53	Assistants maternels
L'accueil en périscolaire	126	135	87	Assistants maternels

Le Rpe a-t-il mis en place des actions de prospection pour recenser les disponibilités des professionnels (assistants maternels et gardes à domicile) ?

OUI ● NON ❍

Si OUI, préciser les actions mises en place

Phoning (mise à jour régulière des listes)

Le Rpe organise-t-**il des événements (speed dating, portes ouvertes, ...) pour faciliter la rencontre entre les** familles et les professionnels ?

OUI ❍ NON ●

Précisions	

Analyse des demandes et de leur évolution – quels constats ?

Il y a une augmentation des demandes et un déséquilibre qui s'accroit entre l'offre et la demande (diminution du nombre d'assistants maternels)

Notre territoire d'intervention ne souffre pas de sous-activité, Certains professionnels peuvent se permettre d'être plus exigeant dans leurs conditions de travail (par exemple ne plus travailler le mercredi).

Malgré toute la sensibilisation menée sur ce thème, le nombre d'assistants maternel acceptant d'accueillir un enfant en situation de handicap diminue : Le RPE a proposé des temps de sensibilisation avec l'association « Gamins exceptionnels » dans un premier temps hors temps de travail puis lors d'ateliers d'éveil en associant une psychomotricienne depuis 2022.
Pendant 3 ans, le RPE à initier les professionnels au « bébé signe », des ateliers inclusion se sont déroulés en présence des enfants dont un en présence de l'IME d'Isbergues. Des formations ont été proposées (le bébé signe niveau 1…).

La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane dispose une charte handicap. Le RPE s'inscrit dans ce cadre.
Le travail sera à poursuivre afin de susciter davantage d'intérêt face à l'accueil et l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.

4.2 – MISSION 2 : les Relais **offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles**

▪ Les temps d'échanges avec les assistants maternels :

Thème	Nombre de séances en …								
	Entretiens individuels en face-à-face			Groupes de paroles et d'échanges entre professionnels			Réunions collectives ou conférences thématiques		
	N-3	N-2	N-1	N-3	N-2	N-1	N-3	N-2	N-1
Les conditions d'accès et d'exercice du métier	1	0	3	3	0	0	0	0	1
Le droit du travail	3	0	63	0	0	1	0	0	1
Les formations continues	8	0	3	0	0	1	0	8	1
Les passerelles entre les différents métiers	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Les besoins de l'enfant (sommeil, alimentation, …)	3	0	8	0	0	2	0	1	2
L'éveil et le développement du jeune enfant (aménagement de l'espace, étapes développement, compétences langagières, sociales, pré-mathématiques, lecture partagée…)	0	0	6	0	3	14	1	12	15
Les ressources du territoire	0	0	3	0	0	10	0	0	0
Le site monenfant.fr (accompagnement sur les démarches d(inscription et de déclaration…)	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Présentation de la charte nationale d'accueil du jeune enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres sujets	20	0	0	13	23	14	1	8	14

Préciser le ou les autres sujets : initiation au bébé signe / fonctionnement du RPE/ atelier inclusion/Mail et tuto inscription monenfant.fr

Le Rpe a-t-**il organisé des séances d'analyse de la pratique avec** les professionnels sur la période ?

OUI ❍ NON ●

Précisez l'année et la qualification de ce(t)(s) intervenant(s) :

Nombre d'assistants maternels ayant signalé leur sous-activité

	N-3	N-2	N-1
Nombre d'assistants maternels ayant signalé leur sous-activité au Relais (A) :	0	0	0
Nombre total d'assistants maternels ayant bénéficié de l'accompagnement du Relais (réunions collectives et/ou entretiens individuels) afin d'améliorer leur employabilité (B) :	0	0	0
Nombre d'assistants maternels ayant bénéficié de l'accompagnement du Relais : (B/A) x 100 =	0	0	0
Nombre d'assistants maternels du territoire du Relais faisant figurer leurs disponibilités sur mon-enfant.fr (C) :			18
Nombre total d'assistants maternels du territoire du Relais inscrits sur le site (D) :			44
Taux de mise en ligne des disponibilités : (C/D) x 100 =			40.90
Si possible, nombre d'assistants maternels ayant retrouvé une activité :			

Quelles sont les actions mises en place par le Rpe sur la période pour lutter contre la sous-activité des professionnels ?

	Oui	Non
Le Rpe propose une aide à la rédaction du CV ou du projet d'accueil	❍	●
Le Rpe donne des conseils pour la réalisation des entretiens avec les familles	●	❍
Le Rpe orient vers des formations	●	❍
Le Rpe organise des temps de rencontres parents/professionnels	●	❍
Le Rpe accompagne les professionnels dans une perspective d'évolution de leur offre d'accueil (accueils périscolaires, accueils d'urgence, horaires atypiques, …)	●	❍
Le Rpe communique régulièrement sur les disponibilités régulièrement à jour sur le site mon-enfant.fr	●	❍
Le Rpe a un partenariat avec Pôle Emploi	❍	●
Le Rpe a mis en place d'autres actions	❍	❍
Préciser les autres actions :		

Analyse des demandes et de leur évolution

Le Relais Petite Enfance n'est que très peu sollicité pour des problèmes de sous activité. Certaines personnes en sous activité le sont par choix.

Perspectives pour le projet de renouvellement

Le RPE envisage de mettre en place un partenariat avec pôle emploi, mission locale.

Dans le cadre de la CTG, des actions pour promouvoir et valoriser le métier d'assistant maternel sont en cours : semaine des Relais Petite Enfance du 13 novembre au 18 novembre

- Les t**emps collectifs et ateliers d'éveil**

Actions	Nombre de séances en présentiel			Nombre de séances en distanciel			Nombre de professionnels différents participants *(Assistants maternels et/ou gardes à domicile)*			Nbre d'enfants différents			Nombre de parents différents participants		
	N-3	N-2	N-1	N-3	N-2	N-1	N-3	N-2	N-1	N-3	N-2	N-1	N-3	N-2	N-1
Ateliers d'éveil	128	269	227	9	0	0	70	52	47	143	78	91	10	12	15
Animations ou activités avec une autre structure du territoire (Eaje, ludothèque, Laep, etc.)	12	9	57	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fêtes	4	7	7	0	0	0	0	0	0	14	5	2	2	7	11
Sorties	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Ateliers numériques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêt de matériel et fiche d'animation	0	0	15 emprunts malles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	144	288	306	9	0	0	70	52	47	157	83	93	12	21	26

Si vous avez recours à des intervenants extérieurs, précisez lesquels et les thèmes abordés :

Un partenariat avec l'animatrice de la charte handicap de la Communauté d'Agglomération a été développé durant ces 3 années afin de proposer des ateliers bébé signe .
Une intervenante extérieure a également été mobilisée pour une séance d'éveil et de découverte musical.

Lors de certains temps forts, un prestataire extérieur est sollicité (Noël 2022 : spectacle multisensoriel) ou sur des thématiques particulières (intervention d'une psychomotricienne : massage bébé, motricité libre, portage)

Les actions en partenariat avec les structures du territoire comme les EAJE -EHPAD- médiathèques - centre social donnent lieu à de nombreuses animations avec des thématiques variées telles que les liens intergénérationnels, ateliers culinaires, manipulations, carnaval, séance bébé lecteurs etc.

Analyse des demandes et de leur évolution

Les données montrent une évolution du nombre d'ateliers d'éveil proposés et également une augmentation des actions menées en partenariat.
Cependant le nombre de professionnels différents fréquentant les ateliers a diminué. Cette diminution peut s'expliquer par les départs de certaines assistantes maternelles (3 assistantes maternelles fréquentant très régulièrement le RPE ont déménagé dans une autre région, l'une a souhaité se reconvertir professionnellement à la suite d'un changement de situation familiale, plusieurs départs en retraite, reconversion après la crise sanitaire…).
Le territoire du RPE a tout de même accueilli de nouvelles assistantes maternelles.

Force est de constater que les assistantes maternelles qui participent aux ateliers d'éveil viennent également lors des temps forts, des sorties et coanimations.
Les professionnelles se mobilisent davantage dans la durée. Précédemment, les assistantes maternelles participaient aux ateliers de leur commune et avaient moins de mobilité.

Le nombre d'enfants différents à diminuer au même titre que le nombre d'assistantes maternelles.

Néanmoins ce chiffre tend à repartir à la hausse. Les enfants accueillis régulièrement lors des ateliers d'éveil sont les même que ceux venant en coanimation et lors des temps forts. Quelques enfants différents viennent uniquement lors des temps forts (fratrie).

Les parents sont de plus en plus nombreux lors des temps forts, ils se rendent plus disponible pour s'y rendre en famille.

Perspectives pour le projet de renouvellement

Le RPE souhaite accroitre le travail en réseau afin d'enrichir les actions proposées par le service. Ces collaborations sont complémentaires et facilitent les échanges professionnels, la connaissance des services et dispositifs et une meilleure visibilité pour tous.

L'itinérance du service reste une priorité dans les actions car elle permet de proposer un service de proximité.

Le Relais Petite Enfance réfléchit à une meilleure communication avec et pour les communes.

4.3 – MISSION 3 : les Relais **comme lieu d'observation des conditions d'accueil des jeunes enfants**

▪ Présentation de la démarche :

- Un temps d'échange a-t-il été organisé entre le gestionnaire et l'animatrice à la suite de la réception du guide ?

OUI ● NON ❍

Si non précisez si l'animatrice en a fait la demande : OUI ❍ NON ❍

Si oui, quelles sont les attentes du gestionnaire et les moyens mis à disposition :

Compréhension des attendus - définition d'une méthodologie

- C'est le relais qui assure et pilote cette mission ?

OUI ● NON ❍

Sinon précisez

- *La fonction du « pilote »*
- *Le rôle du relais*

- Comment s'organise le recueil des données ?

Les animatrices contactent les assistants maternels au minimum 2 fois par an afin de mettre à jour leurs disponibilités et modalités d'accueil. Cette prise de contact se fait soit par téléphone. Un questionnaire a été créé et envoyé aux assistants maternels en complément.

Le RPE a utilisé les fiches d'informations de la CAF disponibles sur la plateforme monrpe62 pour le recueil des données des modes d'accueil individuel et collectif.
Les EAJE ont été contactés par téléphone et/ou par mail.
Les sites et réseaux communaux ont été consultés, les mairies contactées afin de réaliser des fiches communes.
Ces fiches communes ont été envoyées à chaque municipalité et elles étaient consultables et lors du groupe de travail du 12 novembre 2022 afin d'être complétées et / ou modifiées.
Les chiffres recensés sont ceux de l'INSEE sur le site monrpe62 de la CAF
Demandes de brochures auprès des structures d'accueil

- Une planification a-t-elle été définie ?

Mise à jour des données au minima 2 fois par an (voir par trimestre selon les communes lorsque la demande est forte) pour l'accueil individuel

Au semestre pour les EAJE et communes

- Lister et présenter les outils mis en œuvre :

- Questionnaire sur internet (axé ordinateur ou téléphone portable) concernant les modalités et disponibilités de l'accueil individuel
- Classeur observatoire avec données, brochures et outils
- Fiche d'informations CAF accueil individuel et collectif
- Fiches communes reprenant les informations concernant l'accueil des enfants (écoles, garderie, cantine, centre de loisirs etc)

- **Les instances mises en place (réunion d'équipe, instance de pilotage, groupes de travail, …)** :

Nom de **l'instance**	Rôle(s)	Fréquence de réunion	Nom des personnes conviées et fonction	Nom des personnes mobilisées et fonctions
Réunion d'équipe Rpe	Organisation Préparation activités (…)	1 par semaine	Animatrices du RPE	Mme BAUSSART Mme Varrin Doyer Mme Elyane Delville
Réunion d'équipe « petite enfance »	Echanges sur les actions en cours et projection	1 par mois	Animatrices et chargée de coopération CTG	Mme BAUSSART Mme Varrin Doyer Mme Elyane Delville Mme Thérache Brigitte
Instance technique	Validation des projets d'animations…	1 fois par trimestre	Direction du service action sociale de l'agglomération, Animatrices du RPE et la Chargée de coopération CTG	Mme BAUSSART Mme Varrin Doyer Mme Elyane Delville Mme Thérache Brigitte Mme Louchart Aline
Instance de pilotage	Bilan de l'année	1/an		
Groupe de travail sur la mission **d'observation**	Information, validation, perspectives de travail	1/an	Partenaires, les maires et élu(e)s de notre territoire d'intervention, les structures d'accueil, la CAF, la MSA…	Gamins exceptionnels, parents62, médiathèques…
Autres (rajouter une ligne par nom d'instance)				

Atouts - faiblesses

L' atout principal du territoire est sa richesse en infrastructures et instances qui favorisent le travail en réseau et garantit des services de proximité

Quelques partenaires:

- Structures d'accueil : multi -accueil, microcrèche, résidence autonomie, les centres sociaux …
- Handicap : Gamins exceptionnels, IME, actions dans le cadre de la charte handicap de la CABBALR
- Actions en faveur de la professionnalisation des assistantes maternelles (Hauts de France Prestations, IPERIA, GREFO…)
- Réseau parentalité: parents62, LAEP, CAF : forum naissance, actions prévention santé (CLS, CLSM).
- Équipe mobile, Accueil pour Tous.
- Offre culturelle : Médiathèques du territoire, équipement culturel LABANQUE
- Geotopia et le service environnement de l'Agglomération
- Les Relais Petite Enfance du territoire de l'agglomération (6) : travail commun dans le cadre de la Convention Territoriale Globale
- 4 chargé(e)s de coopération pour notre territoire

Les Faiblesses repérées sont les suivantes:

- Baisse du nombre d'assistantes maternelles (vieillissement, essoufflement, Burn-out,)
- Difficultés de garde aux horaires atypiques et pour les péri-scolaires lié à la diminution d'assistants maternels.
- Développer la promotion du Relais et des assistantes maternelles auprès des communes
- Communes rurales sans mode d'accueil Petite Enfance
- Manque de connaissance concernant l'activité des gardes à domicile (pas de fichier)

- **Les données relatives à l'observation de la** demande des familles

Données	Année N-3	Année N-2	Année N-1
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	1332	1328	
Nombre d'enfants de 3 à 6 ans	1448	1390	
Nombre d'enfants de moins de 3 ans dont le ou les parents sont en activité	666	693	
Nombre d'enfants accueillis en Eaje	255	380	
Nombre d'enfants gardés par un assistant maternel	574	545	
Nombre d'enfants bénéficiaires du Cmg emploi direct garde d'enfants à domicile	10	12	
Nombre d'enfants bénéficiaires du Cmg structures	73	81	

▪ Les données relatives à l'observation de l'offre d'accueil

Données *(Indiquer l'année)*	Source	Nombre dans le champ territorial du Relais		Nombre de places théoriques	
		N – 3	N-1	N – 3	N-1
Eaje	Collectivité, site monenfant.fr		9		156
Assistants maternels agréés du territoire	Pmi	200	189		
Nombre d'assistants maternels actifs[4] au moins un mois dans l'année	Caf « imaje »	193	167		
Nombre de maisons d'assistants maternels (Mam)	Pmi, Caf	5	6	74	86
Nombre d'associations ou entreprises de services à la personne[5] sur le territoire du Rpe intervenant sur le champ de la petite enfance	Direccte ou site internet				

[4] Il s'agit des assistants maternels dans les bases de gestion du centre Pajemploi de l'Acoss au titre du Complément de Mode de Garde – assistant maternel

[5] Services à la personne : pour information, l'annuaire des services à la personne est consultable sur www.entreprise.gouv.fr

L'offre d'accueil par des assistants maternels	Année N-3	Année N-1	Evolution(s)
Nombre d'assistants maternels agréés par la Pmi (A)	200	167	-33
Nombre d'assistants maternels en activité (B)[6]	152	140	-12
Taux d'activité (B/A)	0.76	0.83	+0.07
Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir en périscolaire	126	87	-39
Nombre d'assistants maternels acceptant de travailler en horaires atypiques	155	60	-95
Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir en urgence	63	67	+4
Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir un enfant en situation de handicap	110	53	-57

[6] Il s'agit du nombre d'assistants maternels en activité au mois de novembre (source Caf, assistants maternels habitant sur le territoire d'intervention du Rpe)

Analyse adéquation offre / demande ?

Le nombre d'assistantes maternelles diminue alors que la demande est la même.
Un déséquilibre entre l'offre et la demande se génère. Celui-ci s'accentue par le fait que les assistantes maternelles se montrent en partie plus exigeantes sur leurs conditions de travail. De ce fait, il devient difficile de répondre aux besoins spécifiques des parents en termes de mode d'accueil de leurs enfants.
Cette problématique est plus prononcée sur les communes urbaines telles que Lillers ou Isbergues où la demande d'accueil est nettement supérieure à l'offre.
Il est parfois difficile pour certaines assistantes maternelles d'avoir une extension d'agrément.

Atouts - faiblesses ?

Atouts :
Territoire offrant une diversité de mode d'accueil (multi-accueil, crèche familiale, micro-crèche, MAM, assistant(e)s maternel(le)s)

Riche en partenaires (accueil pour tous, gamins exceptionnels, réseaux parentalité, parents 62, etc.) et infrastructures petite enfance enfance-jeunesse et culturelles (bibliothèques, médiathèques, ludothèques, aires de jeux, centre de loisir, accueil garderie,etc.)

Travail en collaboration au sein de la CABBALR dans le cadre de la charte handicap, ateliers d'éveil avec Geotopia, ouverture à l'art avec Labanque, échanges culturels …

La CTG et les réunions inter RPE sont des atouts permettant de créer du lien entre les différents acteurs sociaux du territoire et travailler ensemble pour promouvoir l'accueil individuel notamment.

Le RPE permet un service de proximité sur des communes rurales.

Faiblesses :

Manque de visibilité, d'accessibilité sur des communes étendues ou certaines personnes ne sont pas véhiculées.

Il est parfois difficile de répondre à des demandes en horaires atypiques, il y a un manque de place pour ces enfants ayant des parents postés. Il est d'autant plus difficile de trouver un accueil pour une fratrie lorsqu'il y a des enfants en périscolaire. Les parents doivent se retourner vers différents modes de garde tels que la garde à domicile pour l'un et une assistante maternelle pour l'autre.

Le fait que les gardes à domicile ne soient pas répertoriés représente un frein. Le coût de la garde à domicile est également un frein.

▪ Le développement de l'offre sur le territoire

Compléter une ligne par porteur reçu ***pour la création d'une Mam ou d'une micro****-crèche*

Type de service	Territoire envisagé	Nbre de places	Pertinence du projet	Projet accompagné par le Rpe	Remarque

- Les atouts du territoire :

Existence d'une commission technique et stratégique Petite Enfance
Un territoire attractif avec de nombreux porteurs de projets petite enfance
Une promotion collective des métiers engagée dans le cadre de la CTG

- Les faiblesses du territoire :

Diminution du nombre d'AM
Pyramide des âges des AM

- Enjeu (x) :

L'enjeux principal est d'éviter que le déséquilibre entre l'offre et la demande ne s'accentue davantage. Pour cela, la promotion du métier d'assistant maternel est nécessaire afin de ralentir les départs (pour reconversion professionnelle) et d'augmenter le nombre de candidats à l'agrément et d'assistants maternels agréés.

Analyse globale sur les conditions d'accueil

Points de vigilance ?

- Manque de connaissance et de reconnaissance du métier d'assistants maternels

- Difficultés pour le Relais Petite Enfance de mettre à jour des listes des assistants maternels :

  erreurs dans les données du département parfois (numéro erroné)

  les assistants maternels ne pensent pas à prévenir lors de changement dans leur situation, modalités d'accueil ou disponibilités

- Développement des projets d'ouverture de micro-crèche et de MAM qui peuvent selon leur implantation générer de la sous-activité chez les assistants maternels à domicile.

- Manque de solution d'accueil en horaires atypiques.

- Les demandes administratives et réglementaires ainsi que le coût de l'installation peuvent être un frein lors de la demande d'agrément

Perspectives ?

Afin de répondre à l'offre et la demande, le Relais Petite Enfance poursuit son analyse sur l'observatoire en

- collaborant avec les élu(e)s pour la mise à jour des fiches communes
- communiquant avec la commission enfance pour connaitre d'éventuelle installation de structures
- prenant contact avec les entreprises / association de garde à domicile
- travaillant dans le cadre de la CTG avec le groupe Inter RPE (promouvoir le métier des assistantes maternelles)
- développant la collaboration avec les EAJE (disponibilité, observations…)
- incitant les assistants maternels à s'inscrire sur le site mon-enfant.fr et mettre à jour leurs disponibilités auprès du RPE et sur le site

5. Les missions complémentaires

Mission renforcée 1 : positionner le Rpe comme guichet unique de traitement des demandes d'accueil des parents formulées directement en ligne sur le site « mon-enfant.fr »

Le Relais assurait-il la mission de guichet unique ?	OUI ❍	NON ●

	Oui	Non
Le Relais a-t-il mis en œuvre la fonctionnalité de demande d'accueil en ligne dans monenfant.fr ?	❍	●

Si OUI, compléter le tableau ci-dessous

	N-3	N-2	N-1
Nombre de demandes d'accueil en ligne traitée par le Relais			

Analyse des demandes et de leur évolution

Perspectives pour le projet de renouvellement

Le RPE est toujours en réflexion sur l'engagement sur la mission guichet unique.

Mission renforcée 2 : l'**analyse de la pratique**

	Oui	Non
Le Relais est-il positionné sur cette mission ?	●	❍

Sur quelle(s) année(s) ? 2023

Si OUI, compléter le tableau ci-dessous en fonction des années citées ci dessus

	N-3	N-2	N-1
Nombre de séances proposées			
Nombre d'assistants maternels ayant bénéficié de ces séances			

Analyse des actions menées

Le Relais a mené des actions ponctuelles répondant à ce besoin d'analyse de pratique. En effet, des temps d'échanges, groupes de paroles ont été organisé en soirée, hors temps de travail des assistants maternels avec ou sans intervenant extérieur.
Des supports d'animation tels que le photo langage, le débat mouvant, ou encore le théâtre forum pour analyser des situations de leur pratique ont été mis en place. Ce sont souvent les mêmes professionnelles qui investissent ces temps. Elles en font un retour très positif et ces actions répondent en partie à réel besoin d'expression, de compréhension et d'analyse pour éviter l'épuisement professionnel.

En parallèle, le RPE a organisé une formation intitulée « prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel » ou encore la formation « gérer son stress en situation professionnelle », ces formations étaient complètes et elles ont permis d'acquérir un certain savoir-être et savoir faire essentiel à leur pratique professionnelle.

Perspectives pour le projet de renouvellement

Au vu des actions menées et du bienfait de celle-ci, le RPE souhaite approfondir cette démarche d'analyse de pratique en poursuivant cette mission renforcée. Ainsi, les professionnelles pourront avoir une régularité dans cette analyse avec un professionnel qualifié et compétent dans ce domaine d'analyse de pratique.

Mission renforcée 3 : l**a promotion renforcée de l'accueil individuel**

	Oui	Non
Le Relais est-il positionné sur cette mission ?	●	❍
Sur quelle(s) année(s) ? 2022		

Si OUI, compléter le tableau ci-dessous en fonction des années citées ci dessus

	N-3	N-2	N-1
Le Rpe a-t-il mis en oeuvre une stratégie annuelle de promotion de l'accueil individuel ou du métier ?	Si oui préciser les années concernées		2022
Le Rpe a-t-il réalisé dans l'année au moins une action de promotion ?	Si oui précisez laquelle		Groupe de travail CTG Actions prévues en 2023

Analyse des demandes et de leur évolution

Le RPE était engagé sur la mission renforcée 3 « Favoriser le départ en formation continue des assistants maternels »
En 2020 : 18 assistants maternels différents partis en formation
En 2021 : 23 assistants maternels différents partis en formation
En 2022 : 23 assistants maternels différents partis en formation

Le nombre d'assistants maternels participant aux formations a quasiment doublé depuis 2019, les professionnels effectuent plusieurs formations sur l'année majoritairement.

En ce qui concerne la promotion de l'accueil individuel, en 2022 le RPE s'est investi dans des groupe de travail collectif avec la CTG et les autres RPE du territoire afin d'élaborer et de programmer des actions de promotion du métier d'assistant maternel.
Dans ce cadre, aura lieu la semaine des Relais Petite Enfance du 13 au 18 novembre 2023. Lors de cette semaine les RPE, les partenaires seront mobilisés pour promouvoir le métier d'assistant maternel avec des événement tels que :

- une réunion d'information sur le métier en présence de la FEPEM, Ipéria, Le CREFO, pôle emploi et la mission locale
- Un théâtre forum avec la belle histoire ouvert à tous
- Le forum naissance
- Portes ouvertes

- Une exposition itinérante du RPE de la CABBALR visible au grand prix d'Isbergues puis dans les médiathèques de notre territoire pour valoriser le métier auprès du public.

Par ailleurs, le RPE valorise les assistants maternels au travers la communication en diffusant la lettre d'info au sein des communes et partenaires du territoire, elle est à disposition du public et elle relate le professionnalisme des assistants maternels avec les départs en formation continue, les actions mises en place avec les enfants et le RPE.
Une exposition est visible au public à la maison de l'enfance et de la famille.

Perspectives pour le projet de renouvellement

Le RPE souhaite s'engager dans cette mission renforcée afin de poursuivre et d'approfondir ces actions pour la promotion de l'accueil individuel.

Afin de répondre à cette mission voici les actions envisagées à court, moyen et long terme :

- Travailler avec les écoles du territoire (participation forum métier etc.)

- Poursuite de la participation active aux actions mises en place dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)

- Relayer la campagne nationale de promotion des métiers de la petite enfance

- Encourager le départ en stage d'élèves au domicile des assistants maternels

- Collaboration avec les acteurs de l'emploi pour faire connaitre le métier d'assistant maternel auprès des demandeurs d'emploi

- Création de carte de visites et/ou plaques professionnelles pour les assistants maternels

6. La communication

Indiquer les actions de communication significatives mises en place dans l'année et rappeler les objectifs visés

Cible	Actions réalisées	Outil / support	Résultats
Assistantes maternelles et Parents /partenaires/communes	Publipostage / distribution trimestrielle (AM + communes + partenaires)	Lettre info chaque trimestre	Améliorer l'information sur les activités du RPE
Parents/ futurs assistants maternels / élus/ partenaires	Mise à disposition Rencontres avec les élus	Flyers de présentation	Promotion du service
Assistants Maternels /parents employeurs/ Elus	Publications / infos relais petite enfance	Page privée Facebook	68 membres

Perspectives pour le projet de renouvellement

Le Relais Petite Enfance Artois – Lys Romane souhaite être plus visible sur les réseaux en ouvrant la page Facebook aux communes.

Afin d'aider les parents et futurs parents à repérer le RPE de son secteur géographique et de connaître les missions de service, il est prévu l'élaboration d'une nouvelle brochure de présentation commune à tous les RPE du territoire (Travail avec la Caf dans le cadre des actions CTG – Axe Petite enfance)
Poursuites des actions engagées

PRESTATION DE SERVICE "RELAIS PETITE ENFANCE Artois Lys Romane"

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2024

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois-Lys Romane

Adresse : Hôtel communautaire - 100 avenue de Londres - CS 40548 -62411 Bethune cédex

Nom et lieu d'implantation de l'Equipement : Relais Petite Enfance Artois Lys Romane
Maison de l'Enfance et de la Famille - Isbergues

Personne à contacter : Mme Thérache Brigitte

Téléphone : 03.62.61.47.76 Mail : brigitte.therache@bethunebruay.fr

44566 - TVA déductible	
44571 - TVA collectée	

DETAIL DES CHARGES

60 ACHATS	
Achats de prestations pour activités	
Fournitures non stockables (eau,gaz,électricité,carburant) et fournitures de bure	1 300,00
Fournitures d'entretien / petit équipement	3 000,00
Alimentation	1 500,00
Autres	500,00
61 SERVICES EXTERIEURS	
Loyer et charges locatives	
Entretien et réparations	1 700,00
Primes d'assurance	1 800,00
Etudes et documentation	900,00
62 AUTRES SERVICES	
Rémunération du personnel extérieur	5 500,00
Honoraires	
Transport d'activités et d'animation	
Déplacements du personnel et des bénévoles	50,00
Téléphone, Affranchissement et Internet	2 400,00
Missions, Réceptions	
Formation de bénévoles	
63A : 631 à 633 IMPOTS -TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	
Taxes sur salaires	
Taxes sur la formation continue	
Autres impôts et taxes	
63B : 634 à 639 AUTRES IMPOTS ET TAXES (à préciser)	
64 FRAIS DE PERSONNEL	130 000,00
Salaires	
Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	
Autres charges sociales	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION (à préciser)	
66 CHARGES FINANCIERES (à préciser)	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (à préciser)	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS :	
Dotations aux amortissements	
Dotations aux provisions	
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES	
TOTAL DES CHARGES	**148 650,00**
RESULTAT EXCEDENTAIRE	
86 CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT(détail à fournir) *(charges supplétives à détailler et à reporter dans le compte 87)*	**64 000,00**
TOTAL GENERAL	**212 650,00**

PRESTATION DE SERVICE "RELAIS PETITE ENFANCE Artois Lys Romane"
BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2024

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois-Lys Romane

Adresse : Hôtel communautaire - 100 avenue de Londres - CS 40548 -62411 Bethune cédex

Nom et lieu d'implantation de l'Equipement : Relais Petite Enfance Artois Lys Romane
Maison de l'Enfance et de la Famille - Isbergues

Personne à contacter : Mme Thérache Brigitte

Téléphone : 03.62.61.47.76 Mail : brigitte.therache@bethunebruay.fr

DETAIL DES PRODUITS

70 REMUNERATION DES SERVICES	
70623 Prestation de service reçue de la CAF	120 107,45
70642 Participations des usagers	
708 - Produits des activités annexes	
74 SUBVENTIONS	
741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
742 Subventions et prestations de service régionales	
743 Subventions et prestations de service départementales	
744 Subventions et prestations de service communales	
7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont prestation de service MSA)	2 000,00
7452 Subventions d'exploitation CAF	
746 Subventions d'exploitation et prestations de service EPCI (intercommunalité)	26 542,55
747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
748 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une autre entité publique (à préciser)	
75 PRODUITS DE GESTION (dont cotisations des adhérents)	
76 PRODUITS FINANCIERS (à préciser)	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS (à préciser)	
78 REPRISE AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
79 TRANSFERT DE CHARGES	
Remboursement de Sécurité Sociale et de prévoyance	
Remboursement de formation	
Remboursement d'assurance	
TOTAL DES PRODUITS	**148 650,00**
RESULTAT DEFICITAIRE	
87 CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT (report du compte 86)	**64 000,00**
TOTAL GENERAL	**212 650,00**

Activité prévisionnelle Année N :
Nombre d'heures de travail hebdomadaire des Animateurs : _____98_____ Heures
Nombre d'Equivalent Temps Plein : __2,80_____ ETP

Fait le **à**

Imprimé certifié conforme

Qualité de signataire :

Cachet du partenaire

Signature

PRESTATION DE SERVICE "RELAIS PETITE ENFANCE Artois Lys Romane"

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2025

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois-Lys Romane

Adresse : Hôtel communautaire - 100 avenue de Londres - CS 40548 -62411 Bethune cédex

Nom et lieu d'implantation de l'Equipement : Relais Petite Enfance Artois Lys Romane
Maison de l'Enfance et de la Famille - Isbergues

Personne à contacter : Mme Thérache Brigitte

Téléphone : 03.62.61.47.76 Mail : brigitte.therache@bethunebruay.fr

44566 - TVA déductible	
44571 - TVA collectée	

DETAIL DES CHARGES

60 ACHATS	
Achats de prestations pour activités	
Fournitures non stockables (eau,gaz,électricité,carburant) et fournitures de bure	1 320,00
Fournitures d'entretien / petit équipement	3 030,00
Alimentation	1 520,00
Autres	500,00
61 SERVICES EXTERIEURS	
Loyer et charges locatives	
Entretien et réparations	1 720,00
Primes d'assurance	1 820,00
Etudes et documentation	900,00
62 AUTRES SERVICES	
Rémunération du personnel extérieur	5 500,00
Honoraires	
Transport d'activités et d'animation	
Déplacements du personnel et des bénévoles	50,00
Téléphone, Affranchissement et Internet	2 450,00
Missions, Réceptions	
Formation de bénévoles	
63A : 631 à 633 IMPOTS -TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	
Taxes sur salaires	
Taxes sur la formation continue	
Autres impôts et taxes	
63B : 634 à 639 AUTRES IMPOTS ET TAXES (à préciser)	
64 FRAIS DE PERSONNEL	131 300,00
Salaires	
Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	
Autres charges sociales	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION (à préciser)	
66 CHARGES FINANCIERES (à préciser)	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (à préciser)	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS :	
Dotations aux amortissements	
Dotations aux provisions	
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES	
TOTAL DES CHARGES	**150 110,00**
RESULTAT EXCEDENTAIRE	
86 CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT(détail à fournir) *(charges supplétives à détailler et à reporter dans le compte 87)*	**64 000,00**
TOTAL GENERAL	**214 110,00**

PRESTATION DE SERVICE "RELAIS PETITE ENFANCE Artois Lys Romane"
BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2025

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois-Lys Romane

Adresse : Hôtel communautaire - 100 avenue de Londres - CS 40548 -62411 Bethune cédex

Nom et lieu d'implantation de l'Equipement : Relais Petite Enfance Artois Lys Romane
Maison de l'Enfance et de la Famille - Isbergues

Personne à contacter : Mme Thérache Brigitte

Téléphone : 03.62.61.47.76 Mail : brigitte.therache@bethunebruay.fr

DETAIL DES PRODUITS

70 REMUNERATION DES SERVICES	
70623 Prestation de service reçue de la CAF	120 107,45
70642 Participations des usagers	
708 - Produits des activités annexes	
74 SUBVENTIONS	
741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
742 Subventions et prestations de service régionales	
743 Subventions et prestations de service départementales	
744 Subventions et prestations de service communales	
7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont prestation de service MSA)	2 000,00
7452 Subventions d'exploitation CAF	
746 Subventions d'exploitation et prestations de service EPCI (intercommunalité)	28 002,55
747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
748 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une autre entité publique (à préciser)	
75 PRODUITS DE GESTION (dont cotisations des adhérents)	
76 PRODUITS FINANCIERS (à préciser)	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS (à préciser)	
78 REPRISE AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
79 TRANSFERT DE CHARGES	
Remboursement de Sécurité Sociale et de prévoyance	
Remboursement de formation	
Remboursement d'assurance	
TOTAL DES PRODUITS	**150 110,00**
RESULTAT DEFICITAIRE	
87 CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT (report du compte 86)	**64 000,00**
TOTAL GENERAL	**214 110,00**

Activité prévisionnelle Année N :
Nombre d'heures de travail hebdomadaire des Animateurs : _____98_____ Heures
Nombre d'Equivalent Temps Plein : __2,80_____ ETP

Fait le **à**

Imprimé certifié conforme

Qualité de signataire :

Cachet du partenaire

Signature

PRESTATION DE SERVICE "RELAIS PETITE ENFANCE Artois Lys Romane"

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2026

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois-Lys Romane

Adresse : Hôtel communautaire - 100 avenue de Londres - CS 40548 -62411 Bethune cédex

Nom et lieu d'implantation de l'Equipement : Relais Petite Enfance Artois Lys Romane
Maison de l'Enfance et de la Famille - Isbergues

Personne à contacter : Mme Thérache Brigitte

Téléphone : 03.62.61.47.76 Mail : brigitte.therache@bethunebruay.fr

44566 - TVA déductible	
44571 - TVA collectée	

DETAIL DES CHARGES

60 ACHATS	
Achats de prestations pour activités	
Fournitures non stockables (eau,gaz,électricité,carburant) et fournitures de bure	1 330,00
Fournitures d'entretien / petit équipement	3 060,00
Alimentation	1 540,00
Autres	500,00
61 SERVICES EXTERIEURS	
Loyer et charges locatives	
Entretien et réparations	1 740,00
Primes d'assurance	1 840,00
Etudes et documentation	910,00
62 AUTRES SERVICES	
Rémunération du personnel extérieur	5 500,00
Honoraires	
Transport d'activités et d'animation	
Déplacements du personnel et des bénévoles	50,00
Téléphone, Affranchissement et Internet	2 470,00
Missions, Réceptions	
Formation de bénévoles	
63A : 631 à 633 IMPOTS -TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	
Taxes sur salaires	
Taxes sur la formation continue	
Autres impôts et taxes	
63B : 634 à 639 AUTRES IMPOTS ET TAXES (à préciser)	
64 FRAIS DE PERSONNEL	132 620,00
Salaires	
Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	
Autres charges sociales	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION (à préciser)	
66 CHARGES FINANCIERES (à préciser)	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (à préciser)	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS :	
Dotations aux amortissements	
Dotations aux provisions	
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES	
TOTAL DES CHARGES	**151 560,00**
RESULTAT EXCEDENTAIRE	
86 CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT(détail à fournir) *(charges supplétives à détailler et à reporter dans le compte 87)*	**64 000,00**
TOTAL GENERAL	**215 560,00**

PRESTATION DE SERVICE "RELAIS PETITE ENFANCE Artois Lys Romane"
BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2026

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois-Lys Romane

Adresse : Hôtel communautaire - 100 avenue de Londres - CS 40548 -62411 Bethune cédex

Nom et lieu d'implantation de l'Equipement : Relais Petite Enfance Artois Lys Romane
Maison de l'Enfance et de la Famille - Isbergues

Personne à contacter : Mme Thérache Brigitte

Téléphone : 03.62.61.47.76 Mail : brigitte.therache@bethunebruay.fr

DETAIL DES PRODUITS

70 REMUNERATION DES SERVICES	
70623 Prestation de service reçue de la CAF	120 107,45
70642 Participations des usagers	
708 - Produits des activités annexes	
74 SUBVENTIONS	
741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
742 Subventions et prestations de service régionales	
743 Subventions et prestations de service départementales	
744 Subventions et prestations de service communales	
7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont prestation de service MSA)	2 000,00
7452 Subventions d'exploitation CAF	
746 Subventions d'exploitation et prestations de service EPCI (intercommunalité)	29 452,55
747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
748 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une autre entité publique (à préciser)	
75 PRODUITS DE GESTION (dont cotisations des adhérents)	
76 PRODUITS FINANCIERS (à préciser)	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS (à préciser)	
78 REPRISE AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
79 TRANSFERT DE CHARGES	
Remboursement de Sécurité Sociale et de prévoyance	
Remboursement de formation	
Remboursement d'assurance	
TOTAL DES PRODUITS	**151 560,00**
RESULTAT DEFICITAIRE	
87 CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT (report du compte 86)	**64 000,00**
TOTAL GENERAL	**215 560,00**

Activité prévisionnelle Année N :
Nombre d'heures de travail hebdomadaire des Animateurs : _____98_____ Heures
Nombre d'Equivalent Temps Plein : __2,80_____ ETP

Fait le **à**

Imprimé certifié conforme

Qualité de signataire :

Cachet du partenaire

Signature

PRESTATION DE SERVICE "RELAIS PETITE ENFANCE Artois Lys Romane"

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2027

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois-Lys Romane

Adresse : Hôtel communautaire - 100 avenue de Londres - CS 40548 -62411 Bethune cédex

Nom et lieu d'implantation de l'Equipement : Relais Petite Enfance Artois Lys Romane
Maison de l'Enfance et de la Famille - Isbergues

Personne à contacter : Mme Thérache Brigitte

Téléphone : 03.62.61.47.76 Mail : brigitte.therache@bethunebruay.fr

44566 - TVA déductible	
44571 - TVA collectée	

DETAIL DES CHARGES

60 ACHATS	
Achats de prestations pour activités	
Fournitures non stockables (eau,gaz,électricité,carburant) et fournitures de bure	1 340,00
Fournitures d'entretien / petit équipement	3 090,00
Alimentation	1 560,00
Autres	500,00
61 SERVICES EXTERIEURS	
Loyer et charges locatives	
Entretien et réparations	1 760,00
Primes d'assurance	1 860,00
Etudes et documentation	920,00
62 AUTRES SERVICES	
Rémunération du personnel extérieur	5 500,00
Honoraires	
Transport d'activités et d'animation	
Déplacements du personnel et des bénévoles	50,00
Téléphone, Affranchissement et Internet	2 500,00
Missions, Réceptions	
Formation de bénévoles	
63A : 631 à 633 IMPOTS -TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	
Taxes sur salaires	
Taxes sur la formation continue	
Autres impôts et taxes	
63B : 634 à 639 AUTRES IMPOTS ET TAXES (à préciser)	
64 FRAIS DE PERSONNEL	134 000,00
Salaires	
Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	
Autres charges sociales	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION (à préciser)	
66 CHARGES FINANCIERES (à préciser)	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (à préciser)	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS :	
Dotations aux amortissements	
Dotations aux provisions	
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES	
TOTAL DES CHARGES	**153 080,00**
RESULTAT EXCEDENTAIRE	
86 CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT(détail à fournir) *(charges supplétives à détailler et à reporter dans le compte 87)*	**64 000,00**
TOTAL GENERAL	**217 080,00**

PRESTATION DE SERVICE "RELAIS PETITE ENFANCE Artois Lys Romane"
BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2027

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois-Lys Romane

Adresse : Hôtel communautaire - 100 avenue de Londres - CS 40548 -62411 Bethune cédex

Nom et lieu d'implantation de l'Equipement : Relais Petite Enfance Artois Lys Romane
Maison de l'Enfance et de la Famille - Isbergues

Personne à contacter : Mme Thérache Brigitte

Téléphone : 03.62.61.47.76 Mail : brigitte.therache@bethunebruay.fr

DETAIL DES PRODUITS

70 REMUNERATION DES SERVICES	
70623 Prestation de service reçue de la CAF	120 107,45
70642 Participations des usagers	
708 - Produits des activités annexes	
74 SUBVENTIONS	
741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
742 Subventions et prestations de service régionales	
743 Subventions et prestations de service départementales	
744 Subventions et prestations de service communales	
7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont prestation de service MSA)	2 000,00
7452 Subventions d'exploitation CAF	
746 Subventions d'exploitation et prestations de service EPCI (intercommunalité)	30 972,55
747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
748 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une autre entité publique (à préciser)	
75 PRODUITS DE GESTION (dont cotisations des adhérents)	
76 PRODUITS FINANCIERS (à préciser)	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS (à préciser)	
78 REPRISE AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
79 TRANSFERT DE CHARGES	
Remboursement de Sécurité Sociale et de prévoyance	
Remboursement de formation	
Remboursement d'assurance	
TOTAL DES PRODUITS	**153 080,00**
RESULTAT DEFICITAIRE	
87 CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT (report du compte 86)	**64 000,00**
TOTAL GENERAL	**217 080,00**

Activité prévisionnelle Année N :
Nombre d'heures de travail hebdomadaire des Animateurs : _____98_____ Heures
Nombre d'Equivalent Temps Plein : __2,80_____ ETP

Fait le **à**

Imprimé certifié conforme

Qualité de signataire :

Cachet du partenaire

Signature

ANNEXE

DELIBÉRATION RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE 2024-2027

Liste des communes adhérentes

Auchy au Bois

Blessy

Bourecq

Burbure

Busnes

Ecquedecques

Estrée Blanche

Ferfay

Gonnehem

Guarbecque

Ham-en-Artois

Isbergues

Liettres

Ligny-les-aire

Lillers

Linghem

Locon

Mazinghem

Mont-Bernanchon

Norrent-Fontes

Quernes

Rely

Robecq

Rombly

Saint-Floris,

Saint-Hilaire-Cottes

Saint-Venant

Witternesse